RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2017

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosve.org

EVENEMENT A L'OCDE :
l'exposition Objectif Enfance (Groupe Enfance de la CHD) au centre de conférences de l'OCDE fin 2017

DON en CONFIANCE

Association adhérente à :

- CHD (Coordination Humanitaire et Développement)
- Coordination SUD

SOMMAIRE

3 Édito

4 Informations et chiffres clés

6 Qui nous sommes

12 Activité en France

26 Activité dans le monde

32 Plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant

37 Communication

42 Richesses humaines

48 Financement de nos actions

54 Merci

Conception et rédaction : SOS Villages d'Enfants France

Impression : Dejalink

Photos et visuels : SOS Villages d'Enfants France, SOS Villages d'Enfants International, SOS Villages d'Enfants Madagascar, SOS Villages d'Enfants Burkina Faso, SOS Villages d'Enfants Togo, SOS Archives, Seger Erken, Marko Mägi, Katerina Ilievska, Hoxha Gerti, Pascale Meyer, Alexandra Lorenzini, Matthias Orsi, Jean-Pierre Pouteau, Masha Mosconi, Téléparis, Département 17-2017

SOS Villages d'Enfants est adhérente à France générosités, NEXEM, Unifaf, Coordination SUD, CHD (Coordination Humanitaire et Développement) et Eurochild.

SOS Villages d'Enfants
6 Cité Monthiers - 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25
www.sosve.org
contact@sosve.org

© 2018 SOS Villages d'Enfants France - Tous droits réservés

2017 : le projet SOS Villages d'Enfants progresse en France et à l'international

L'année 2017 était porteuse de nouveaux espoirs. Nombre d'entre eux se sont concrétisés, marquant ainsi le fort développement de notre association.
En France : l'émergence de nouveaux villages d'enfants SOS (Charente-Maritime, Maine-et-Loire, Var) et le renforcement de programmes spécifiques au bénéfice des enfants et des jeunes mais aussi des familles (Services d'Accueil Familial Immédiat, Maisons des Familles, Espaces de Transition, actions de soutien à la parentalité, programmes pour la réussite scolaire et le sport…).
A l'international : création d'une école, lancement de projets novateurs en faveur de la protection et des droits des enfants, de la formation des jeunes, du renforcement des capacités des familles et des communautés.

Toutes ces actions sont possibles grâce à la confiance des conseils départementaux, de l'ensemble de nos partenaires institutionnels et privés et de nos donateurs fidèles.
Elles le sont également par la pertinence de notre projet associatif, dont elles témoignent, et par la force de nos valeurs, celles qui portent notre histoire et aujourd'hui notre développement, et que nous souhaitons faire partager au plus grand nombre.

Ces mêmes valeurs de bienveillance, de tolérance, d'ouverture et aussi d'attachement sur lesquelles nous nous appuyons pour nous affirmer en tant qu'association et ONG, agissant et militant pour la protection, la mise en œuvre et la défense des droits des enfants, de tous les enfants, ICI et AILLEURS. Ce rapport en est le fidèle reflet.

Notre association est aujourd'hui dans une phase-clé de son développement. Phase qui s'inscrit dans la continuité de sa longue histoire au service de l'enfance en danger ; dans les années qui viennent, nous devrons faire face à de nombreux défis. Grâce à l'engagement de chacun d'entre vous, à la mobilisation de tous, nous y répondrons ensemble.
Toujours dans un seul et même objectif : le bien-être, le bonheur de chaque enfant, chaque jeune accueilli, que nous avons l'immense responsabilité d'accompagner vers un avenir serein.

La continuité de notre action comme la pérennité de notre projet associatif sont d'ores et déjà assurées et c'est avec confiance et détermination que nous entrons dans l'année 2018.

Daniel BARROY
Président

Gilles PAILLARD
Directeur général

Les villages d'enfants SOS en France

219 fratries

653 enfants

248 976 journées[1]

Âge moyen : **10,8 ans**

Filles : **55 %**

scolarité

- **49,3 %** en cycle primaire
- **57** diplômes préparés
- **93 %** de réussite

Admissions

- **31 fratries**
- **89 enfants sur 91** placés par l'ASE[2] sous mesure d'assistance éducative

Sorties

- **90 enfants et jeunes**
- Durée : **7,8 ans**
- Retour en famille : **40 %**

Aide aux jeunes et anciens

- **32 aides** financières
- **1 prêt** accordé

Services d'Accueil Familial Immédiat (SAFI)

- **40 enfants** (15 fratries)

La Maison Claire Morandat

- **35 jeunes** accueillis

Au 31 décembre 2017
(1) Nombre de journées des 13 villages d'enfants SOS et de La Maison Claire Morandat (hors Programme de Renforcement des Familles)
(2) Aide Sociale à l'Enfance

Les villages d'enfants SOS dans le monde

- **49** villages d'enfants SOS
- **59** Programmes de Renforcement de la Famille (PRF) et centres sociaux
- **102** établissements scolaires ou de formation
- Soit **210** structures dont bénéficient plus de **57 700** enfants
- S'ajoutent **28** structures médicales

Richesses humaines

- **37** recrutements d'**éducatrices** et **aides familiaux(les)**
- **46** recrutements **hors postes EF/AF**
- Plus de **30 h de formation** en moyenne par salarié
- **430 entretiens professionnels** réalisés

Plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant

- **Action au sein de collectifs d'ONG**
- **Assises nationales de la Protection de l'enfance**
- **Train Petite Enfance et Parentalité**

Développement et communication

Progression de la collecte hors legs :
20,9 M€ (+1,6 %)

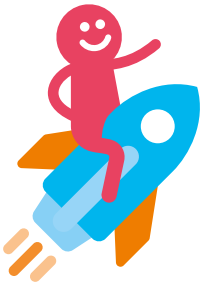

Dons en ligne :
952 000 €
(+23 %)

Réseaux sociaux :
+ 6 700
sympathisants

Financement de nos actions

Sur **100 €** reçus de **la générosité du public et des conseils départementaux**,
89,19 € vont au profit des enfants

Collecte privée :
32,9 M€
(+16%)

46 %
financements privés

48 % **financements publics** au titre de la protection de l'enfance

6 %
autres ressources

QUI NOUS SOMMES

« Un enfant a toutes les chances de pouvoir se construire ou se reconstruire s'il se sent aimé et peut aimer en retour »

Projet associatif SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants France est une association (loi 1901), apolitique et non confessionnelle. Elle a été créée en 1956 dans le nord de la France, à partir d'un concept qui a vu le jour en Autriche en 1949. Reconnue d'utilité publique depuis 1969, elle participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde.

SOS Villages d'Enfants accompagne des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle permet aux fratries de grandir ensemble, dans un cadre de vie de type familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale. Cette dernière est membre d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne de manière personnalisée chaque enfant.

Dans le monde, la mission de SOS Villages d'Enfants s'est élargie. Elle mène également des actions dites de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon. Au-delà de sa mission d'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables pour favoriser leur accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé.

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International[1] :

- Présente dans 135 pays
- Plus de 89 000 enfants et jeunes accueillis dans 572 villages d'enfants SOS
- Plus de 2 600 structures et programmes sociaux, éducatifs et de santé[2]
- Plus d'un million et demi de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes), services ponctuels et jours de prise en charge[2]

(1) Chiffres 2017

(2) Hors programmes d'urgence

« Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert ». **Projet associatif SOS Villages d'Enfants**

Nos valeurs

À l'origine de SOS Villages d'Enfants, une idée simple et généreuse : offrir aux enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents le bonheur de grandir ensemble dans la chaleur et la sécurité d'une vie familiale.

Le lien fraternel, une réelle ressource pour l'enfant

Le maintien du lien fraternel participe à l'équilibre des enfants, favorise la réparation de leurs traumatismes et constitue un important facteur de réussite pour leur avenir.

Les droits de l'enfant

SOS Villages d'Enfants agit dans l'esprit de la Convention des droits de l'enfant et dans le respect des cultures, des croyances et des lois propres à chaque pays.
Elle met tout en œuvre pour que les droits élémentaires des enfants soient respectés.

Enracinement local et respect des traditions

Tout le personnel est recruté localement. Les enfants sont élevés dans leur culture, leur religion, leurs traditions.

« Je m'appelle Doriane et j'ai 18 ans. J'ai toujours aimé porter des colliers. J'ai 7 frères et sœurs. J'aime rencontrer des gens. C'est sûrement pour cela que j'ai choisi de faire une terminale « Accueil ». Je passe mon bac dans quelques mois et j'ai hâte de travailler. J'ai fait plusieurs stages d'hôtesse ou de secrétaire et j'ai beaucoup aimé cela. Je suis timide mais je me suis toujours bien intégrée.
Aujourd'hui je vis dans un studio au village d'enfants de Calais. C'est-à-dire que je suis encore au village mais je commence à apprendre à vivre par moi-même. J'appréhendais un peu de m'ennuyer ou de me retrouver seule évidemment. J'aime beaucoup cuisiner et manger. Je regarde beaucoup la TV aussi. J'aime bien les émissions de téléréalité ou certaines séries.
Ma mère SOS c'est Nanou. Elle m'a vraiment élevée et je sais que je pourrai toujours aller la voir pour lui parler quand j'en aurai besoin. Elle nous emmenait en vacances en camping en Normandie. C'est drôlement bien le camping : convivial et on rencontre plein de gens.
Je vais voter pour la première fois cette année. J'ai du mal à m'intéresser aux candidats. Ce ne sont que des paroles...
Mon rêve ? Ce serait de faire le tour du monde avec mon copain, pour découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux pays, notamment en Orient. Voyager ! L'an dernier je suis allée en Corse, j'ai trouvé que c'était très beau.
Je rêve aussi d'avoir une grande maison au soleil mais je ne me vois pas mère pour l'instant ».

Doriane

La gouvernance

De gauche à droite : Marie-Claude Hamon, Vice-Présidente, Daniel Barroy, Président, Françoise Rouch, Vice-Présidente, et Gilles Paillard, Directeur général

L'Assemblée générale

Elle est composée de 138 membres adhérents.
Les membres adhérents sont agréés par le conseil d'administration. Ils règlent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée générale.
La qualité de membre de l'association se perd :

1. par la démission ;
2. par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le conseil d'administration, sauf recours à l'Assemblée générale. Dans ce dernier cas, le membre intéressé peut, s'il le souhaite, faire figurer sa demande d'explication à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ;
3. par la dissolution, en ce qui concerne les personnes morales.

L'Assemblée générale s'est tenue le 10 juin 2017 au siège de l'association à Paris.
A noter : la modification des statuts de SOS Villages d'Enfants, approuvée par l'Assemblée générale en 2016 et permettant notamment la création du Département Formation, a reçu l'agrément (arrêté du ministère de l'Intérieur) en février 2018.

Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue, pour trois ans, par l'Assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée.
Le Conseil d'administration prend toutes décisions nécessaires au fonctionnement de l'association et en détermine la politique générale. Il élit en son sein le Président et les membres de la Commission exécutive. Les nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée générale du 14 juin 2009 fixent à 25 le nombre maximum d'administrateurs. Le Conseil s'est réuni 4 fois en 2017.

Tous les membres de ces instances apportent leur concours au fonctionnement de l'association à titre bénévole.

Commission exécutive

Daniel Barroy
Président et représentant au Sénat international
Administrateur général Ministère de la Culture et de la Communication

Marie-Claude Hamon
Vice-Présidente
Ancienne chargée de mission à Electricité de France

Françoise Rouch
Vice-Présidente
Ancien Directeur Régional et Départemental des affaires sanitaires et sociales

Pierre-Marie Favrot
Trésorier
Consultant en organisation et gestion de projets

Joëlle Voisin
Secrétaire
Inspectrice générale honoraire des affaires sociales

David Aubin
Membre du bureau
Chef d'entreprise

Autres administrateurs

Pierre Pascal
Président d'honneur
Directeur honoraire aux ministères de la Santé et du Travail
Inspecteur général honoraire des affaires sociales

Jean-Pierre Rousselot
Président d'honneur-fondateur
Inspecteur général honoraire des Charbonnages de France

Jean-Claude Angoulvant
Consultant en protection sociale. Ancien directeur d'une caisse de retraite

Pierre Bollon
Délégué général de l'AFG (Association Française de la Gestion financière)

Jean-Louis Boujon
Vice-Président de la fédération française de rugby.
Ancien directeur de l'Union Nationale du Sport Scolaire.
Président honoraire de l'International School Sports Federation

Christine Chirol
Directrice honoraire des Relations internationales à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale)

Paule Drouault-Gardrat
Avocat spécialisé en droit pharmaceutique

André Dubuc
Ancien directeur général du Centre historique minier du Nord Pas-de-Calais

Claire Galéotti
Ancienne Proviseure de lycée

Serge Gouteyron
Ancien Président Directeur Général. Gérant de société

Philippe Lebard
Consultant – Retraité

Philippe Lesage
Consultant en recrutement

Maïté Prévot
Ancien responsable de laboratoires de recherche – développement dans la métallurgie

Michel Raffoul
Conseil en communication éditoriale

Anne Roux-Mattéoli
Mère de famille

Jean Tran Thanh Van
Directeur de recherche émérite au CNRS

Odon Vallet
Professeur à la Sorbonne

Commission des finances

Pierre-Marie Favrot
Président
Françoise Rouch
Pierre Bollon
David Aubin
Daniel Barroy
(membre de droit en tant que Président)

Administrateurs honoraires

Michel Rémond
vice-Président honoraire
Philippe Barbieux
Jean-Pierre Legrand
Hélène Rötig
Francis Seitz
Evelyne Thion
Hélène Zozaya

31 décembre 2017

Le Président

Daniel Barroy est Président du Conseil d'administration de SOS Villages d'Enfants depuis le 13 juin 2015.

La Commission exécutive

Elle est habilitée à prendre toute décision courante dans le cadre des pouvoirs que lui délègue le Conseil d'administration pour 3 ans. Elle prépare les décisions à lui soumettre. Elle s'est réunie 8 fois en 2017.

La Commission des finances

La Commission des finances fait des propositions, prépare les projets de budget et exerce une fonction de contrôle interne. Elle s'est réunie 3 fois en 2017.

La Direction

Le Conseil d'administration nomme, sur proposition du Président, un Directeur général chargé de mettre en œuvre la politique de l'association, telle que définie par les instances associatives.
Le Directeur général reçoit une délégation expresse de pouvoirs du Président sous l'autorité duquel il est placé. Les directives, qui lui sont transmises par le Président, résultent des décisions du Conseil d'administration et de la Commission exécutive.
Le Directeur général est chargé de mettre en œuvre tous les moyens de l'association pour répondre au mieux à son objet social, **dans l'esprit de son projet associatif**. Il est garant de la bonne application des projets pédagogiques des villages d'enfants SOS et établissements et a une obligation de résultat quant à l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. Il s'appuie sur une équipe de directeurs d'établissements et de services opérationnels au siège social. Le Directeur général participe aux travaux de la Commission exécutive et du Conseil d'administration.
D'autres directeurs et salariés de l'association peuvent être appelés par le Président à assister avec voix consultative aux séances de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et de la Commission exécutive.

Relations extérieures

SOS Villages d'Enfants est une association indépendante, membre :

- de la fédération SOS Villages d'Enfants International dont elle est l'un des fondateurs ;
- du Comité de la Charte du don en confiance ;
- de France générosités ;

L'Assemblée générale a approuvé le plan stratégique 2018-2022 de SOS Villages d'Enfants

- de Coordination SUD ;
- de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD), SOS Villages d'Enfants étant à l'initiative du groupe Enfance, collectif d'ONG « Enfance », en vue d'harmoniser et coordonner les actions ;
- Vers le Haut (groupe de réflexion dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation dont les rapports et recommandations rencontrent un large écho) ;
- de NEXEM (syndicat employeur) ;
- d'Eurochild (réseau européen d'ONG).

SOS Villages d'Enfants est membre du Conseil d'administration de Coordination SUD et de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD). Elle y est représentée par Gilles Paillard, son Directeur général.
Le contrôleur du Comité de la Charte a participé aux Conseils d'administration des mois de mars et de mai 2017 (consacré à l'arrêté des comptes), ainsi qu'à l'Assemblée générale.

Plan 2018-2022

L'année 2017 s'est terminée sur le lancement du plan stratégique 2018-2022 de SOS Villages d'Enfants.
Ce nouveau plan à 5 ans se décline autour des sept axes stratégiques de SOS Villages d'Enfants France pour les prochaines années, en adéquation avec ceux portés par SOS Villages d'Enfants International à horizon 2030.
Approuvé par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'association, ce plan, aboutissement du travail de fond de la dernière décennie, a été présenté à l'ensemble des équipes de l'association, villages et siège.

A travers ses orientations stratégiques, l'association se dote ainsi d'objectifs ambitieux, en s'appuyant sur trois approches fondamentales :

- Consolider le projet associatif en innovant ;
- Développer l'activité pour atteindre 100 M€ en 2020 ;
- Renforcer le savoir-faire et le savoir-être.

Un positionnement clairement réaffirmé, le choix de l'innovation dans la prise en charge et l'accompagnement, le développement et la diversification de ses sources de financement, une organisation claire, renforcée et structurée, alliés à l'engagement et l'implication de l'ensemble de ses équipes, doivent permettre à SOS Villages d'Enfants de relever les défis nouveaux et complexes du monde de demain.

Création de la Fondation SOS Villages d'Enfants

En 2017, l'association SOS Villages d'Enfants prend la décision stratégique de créer une Fondation sous l'égide de la Fondation pour l'Enfance. La vocation première de la Fondation SOS Villages d'Enfants est de développer les actions de l'association SOS Villages d'Enfants, en particulier dans le champ de l'insertion, de l'autonomie des jeunes, de l'innovation et de la recherche.

Relations avec SOS Villages d'Enfants International

SOS Villages d'Enfants France est membre fondateur de la fédération SOS Villages d'Enfants International. Le Sénat de la fédération est une instance internationale, équivalent d'un Conseil d'administration, composée de 22 membres. Le Sénat international a été convoqué 2 fois dans l'année. SOS Villages d'Enfants France en est membre et a été représentée par son président Daniel Barroy, lors des 2 sessions de mars et octobre 2017.
L'association française est associée aux travaux de SOS Villages d'Enfants International au sein de la commission exécutive, de la commission financière et de la réunion des directeurs généraux et prend ainsi une part importante dans les enjeux financiers et stratégiques à l'international comme dans le suivi des programmes.
SOS Villages d'Enfants International contribue à une meilleure reconnaissance et promotion des droits des enfants, par des actions de plaidoyer, notamment à travers des représentations, un positionnement et des prises de parole auprès de l'ONU et d'autres organisations internationales. Norbert Meder, Secrétaire général de SOS Villages d'Enfants International, lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre : « *Notre mission d'accompagnement et de protection des enfants rendus vulnérables par la perte de la prise en charge parentale joue un rôle fondamental dans la réussite de certains des Objectifs de Développement Durable qui sont très ambitieux* ».
SOS Villages d'Enfants facilite également la participation et la parole des représentants des jeunes à de tels événements internationaux, comme au Forum de la Jeunesse du Conseil économique et social ou au Forum Politique de Haut Niveau des Nations-Unies.

Pour la protection des enfants accompagnés par SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants accueille des enfants extrêmement vulnérables, souvent profondément traumatisés par les violences qu'ils ont subies avant d'être confiés à l'association. Celle-ci doit tout mettre en œuvre pour s'assurer des conditions de leur accueil et de leur protection à chaque instant de leur prise en charge et de leur vie au sein de l'organisation. Il est ainsi de la responsabilité absolue de SOS Villages d'Enfants d'instituer des mesures pour prévenir les faits de violence, les connaître et les gérer, lorsqu'ils se produisent, le plus fermement possible.
SOS Villages d'Enfants a mis en place, en France et dans l'ensemble de ses organisations dans le monde, des dispositifs et procédures de contrôle interne : vérifications concernant les collaborateurs au moment du recrutement, lancement d'alertes internes, identification et gestion des faits répréhensibles au bénéfice prioritaire de l'enfant.
Chaque collaborateur de SOS Villages d'Enfants **s'engage formellement** à suivre le Code de Conduite et l'Engagement de Protection des Enfants de l'organisation, dans lesquels sont rappelés les principes universels de droit issus de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
Adultes et enfants sont sensibilisés à la nécessité de **rapporter tout fait de corruption, d'agression sexuelle ou**

de violence dont ils ont connaissance ou qu'ils subissent. Un formulaire, **anonyme et facilement accessible**, permet à chacun de nous alerter et rassure les enfants concernés sur la prise en compte de leur plainte.
SOS Villages d'Enfants est devenue en septembre 2017 l'une des quatre ONG de protection de l'enfance dans le monde à atteindre le niveau 1 de certification KCS (*Keeping Children Safe*), garantissant que son cadre de travail protège les enfants des risques d'agressions et que les procédures de gestion des faits de violence sont maîtrisées. Cette nécessaire vigilance est le reflet des valeurs qui sont au cœur du projet de SOS Villages d'Enfants : l'enfant, ses droits, sa sérénité, un egagement durable auprès de chaque pays et de chaque enfant, la transparence, le strict respect des lois internationales et nationales, le courage, la confiance et la responsabilité.

Association SOS Villages d'Enfants France

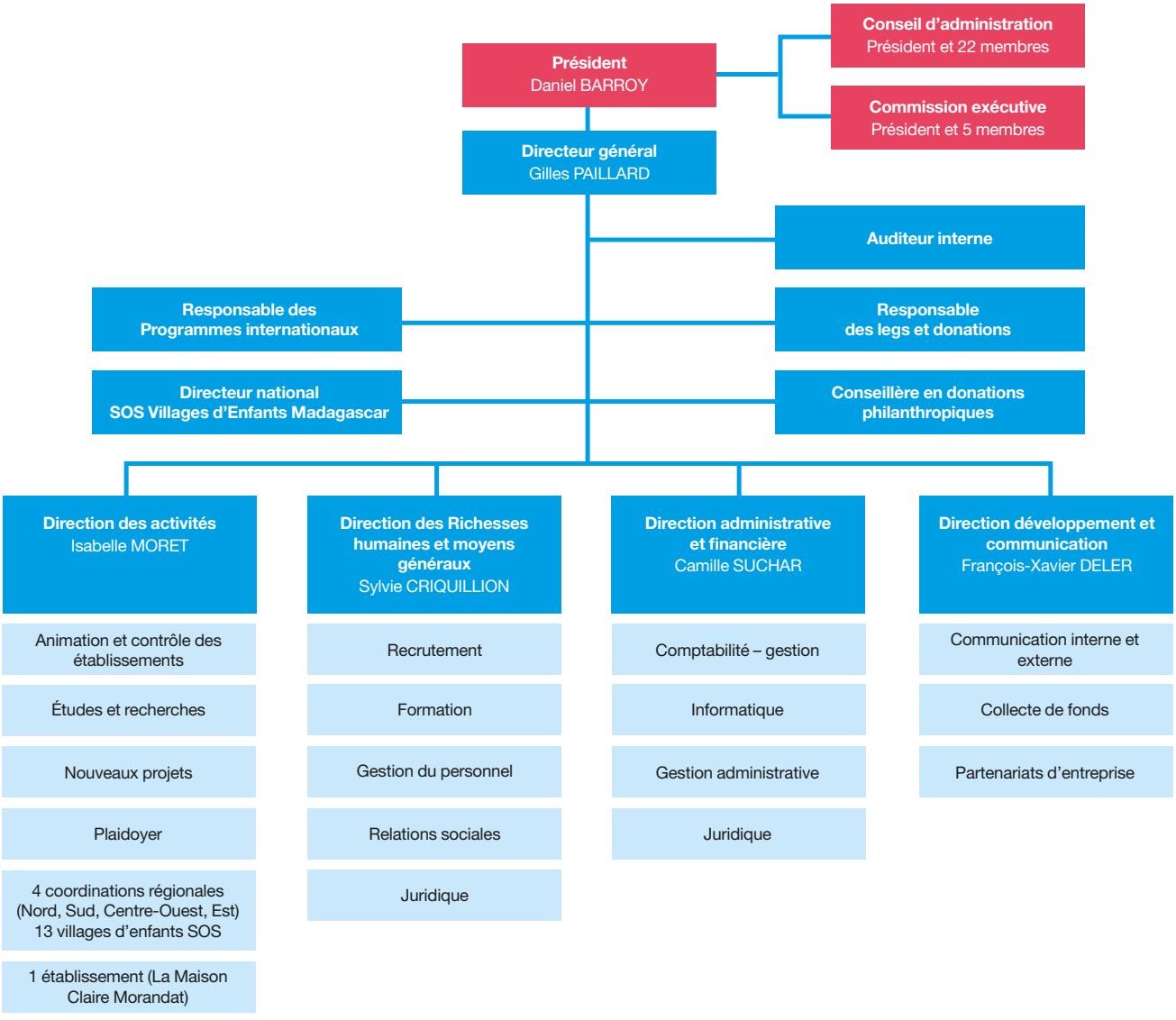

ACTIVITÉ EN FRANCE

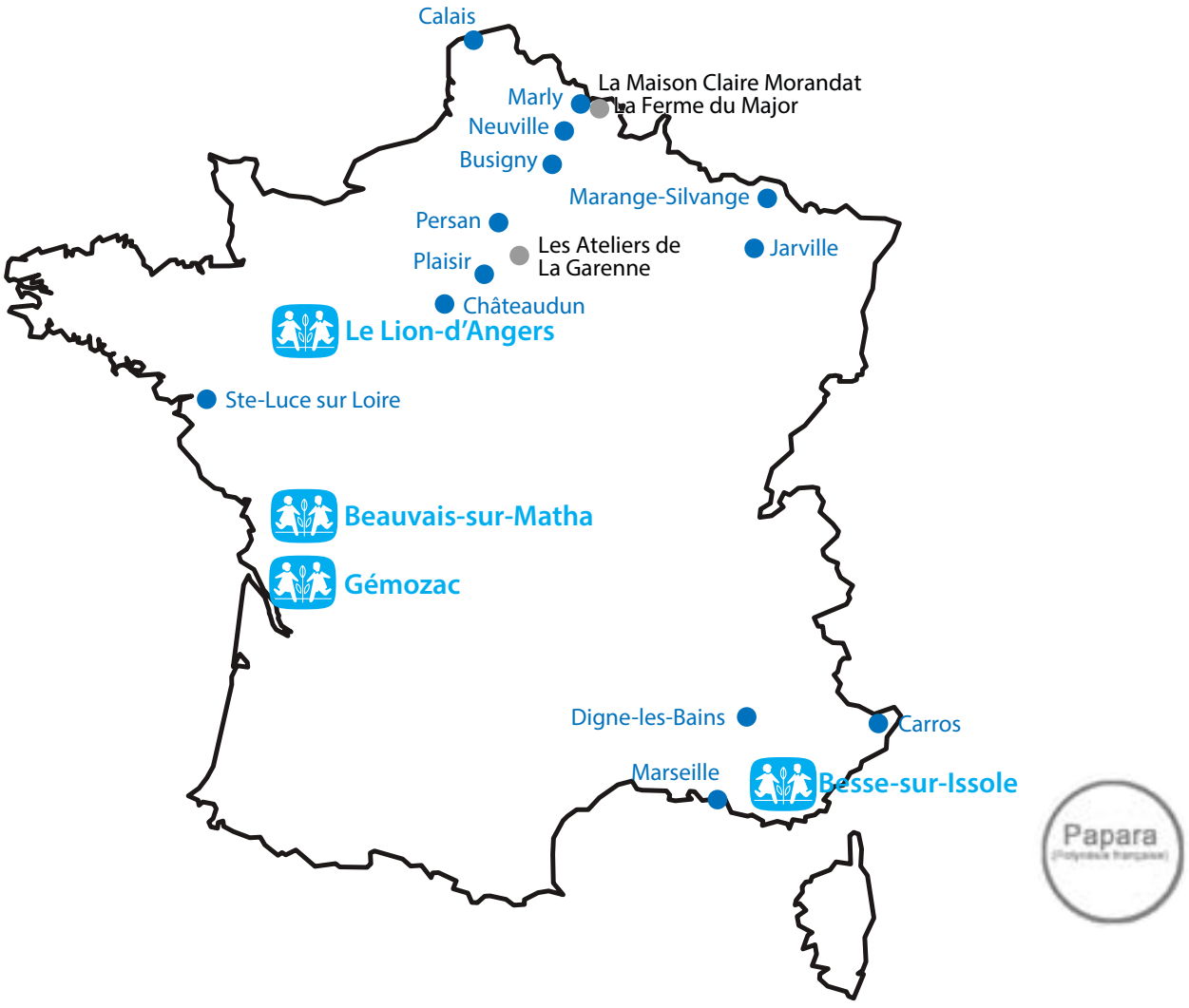

SOS Villages d'Enfants prend en charge des fratries dans le cadre de la politique de protection de l'enfance. Les décisions de placement des enfants accueillis sont, le plus souvent, prises par les juges des enfants qui les confient aux services de protection de l'enfance des conseils départementaux.

SOS Villages d'Enfants propose une prise en charge adaptée à des fratries pour lesquelles :

- les services de l'aide sociale à l'enfance anticipent un placement dans la durée
- les relations fraternelles constituent une ressource pour chaque enfant.

SOS Villages d'Enfants assure la gestion de :

- 17 villages d'enfants SOS en France métropolitaine (13 en fonctionnement, 4 en construction ou projet)
- un établissement pour jeunes de 16 à 21 ans (La Maison Claire Morandat)

et soutient :

- 2 établissements d'insertion : La Ferme du Major à Raismes (59) et Les Ateliers de La Garenne à Nanterre (92)
- un village d'enfants SOS en Polynésie française.

SOS Villages d'Enfants France accompagne près de 1 000 bénéficiaires.

Schéma d'un village d'enfants SOS en France

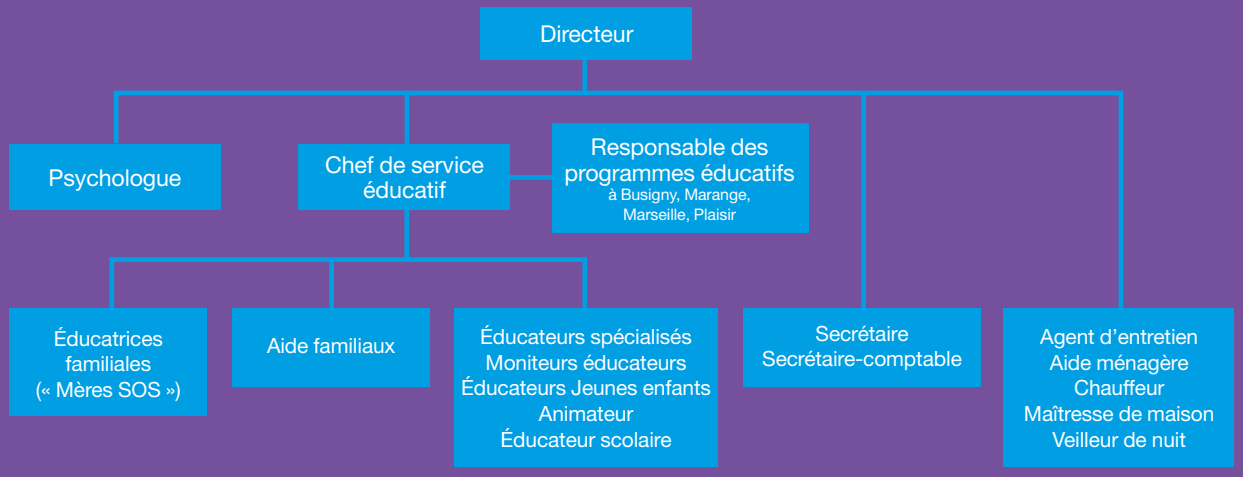

Les 5 spécificités de l'accueil en village d'enfants SOS

A la croisée de l'accueil familial et de l'accueil en établissement, les villages d'enfants SOS proposent un accompagnement qui permet aux enfants de :

1. Grandir dans un cadre de vie de type familial

Les enfants sont accueillis dans une maison semblable à celles de l'environnement immédiat. Ils investissent leur territoire : « *C'est notre maison...* », participent et s'impliquent dans la vie quotidienne et les événements familiaux. Ils sont ainsi préparés à une autonomisation progressive.

2. Vivre avec leurs frères et sœurs

Convaincue que le lien fraternel est une ressource pour le développement de l'enfant, l'association met tout en œuvre pour permettre aux enfants accueillis de vivre avec leurs frères et sœurs. L'accueil des frères et sœurs en village d'enfants SOS permet ainsi que le placement ne soit pas un temps suspendu dans la vie de l'enfant.

3. S'appuyer sur une relation éducative et affective stable

SOS Villages d'Enfants propose un accompagnement s'appuyant sur une relation éducative et affective durable nouée avec une éducatrice familiale (mère SOS), figure d'attachement. Elle assure l'accompagnement quotidien des enfants et leur permet de grandir dans un climat d'affection, tout en respectant leur histoire familiale. Tout est mis en œuvre pour le maintien des liens familiaux nécessaires au développement de l'enfant, dans le respect des attendus du juge des enfants ou des recommandations des services de l'aide sociale à l'enfance.

4. Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire

L'équipe éducative pluridisciplinaire, dont fait partie l'éducatrice familiale, accompagne l'enfant et prend l'ensemble des décisions le concernant. Le projet d'accompagnement personnalisé, auquel chaque enfant est associé, s'appuie sur un bilan précis, définit des objectifs et est soumis à évaluations régulières.

5. Être préparés à une vie d'adulte autonome et responsable

L'accompagnement progressif vers l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle sont au cœur des préoccupations de SOS Villages d'Enfants. Pendant toute la durée d'accueil des enfants et des jeunes, les équipes sont attentives à proposer un accompagnement scolaire ambitieux et de qualité, des activités d'éveil culturel, artistique et sportif, un travail sur les liens avec les parents, des dispositifs progressifs d'accès à l'autonomie, un droit effectif à la participation.

© Pascale Meyer

Le village d'enfants SOS

Une dizaine de maisons regroupées ou dispersées au sein d'une zone d'habitation

1 Maisons familiales
Elle sont prévues pour accueillir 4 à 6 enfants, elles sont conçues avec une vaste pièce pour la vie commune, des chambres et un petit jardin.

2 Maison Commune
Elle regroupe les bureaux et les salles dédiées aux activités éducatives.

3 Maison familiale SAFI
Plusieurs villages d'enfants SOS comportent un Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI), pour un accueil rapide, de courte durée, par des aides familiales, de fratries issues de familles en grande difficulté. L'observation et l'évaluation conduisent à une préconisation d'orientation.

4 Maison des Familles
Elle a vocation à accueillir, dans un cadre adapté et chaleureux, les rencontres entre les enfants et leurs parents ou d'autres membres de leur famille, selon les modalités décidées par le juge.

5 Espace de Transition
Il permet aux adolescents et jeunes du village SOS d'accéder progressivement à un mode de vie autonome en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe.

ACTIVITE EN FRANCE

En France

Au 31 décembre 2017, **688** enfants et jeunes accueillis en France métropolitaine :

- **653** au sein des 13 villages d'enfants SOS (219 fratries)
- **35** au sein de La Maison Claire Morandat

• **91** nouveaux enfants accueillis (31 fratries)

• Durée moyenne du placement : **7,8 ans**.

• **46** enfants au village d'enfants SOS de Papara (Polynésie française)

• **237** personnes accompagnées dans leur parcours d'insertion et d'emploi (La Ferme du Major et Les Ateliers de La Garenne)

Développement des activités et nouveaux dispositifs

Création de nouveaux villages d'enfants SOS

Deux villages d'enfants SOS en Charente-Maritime

À l'issue d'un appel à projets lancé par le Département en août 2016, SOS Villages d'Enfants crée deux villages d'enfants SOS : les 14e et 15e en France métropolitaine. Le village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha comportera 8 maisons familiales (36 places pour des fratries de 0 à 21 ans), une maison commune qui abritera les salles d'activités collectives et la Maison des Familles. Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique départementale de la protection de l'enfance. Le terrain a été cédé à l'euro symbolique par la commune. Les bâtiments respecteront les normes « Bâtiments Basse Consommation » et « Haute Qualité Environnementale ». Les premiers enfants seront accueillis en juillet 2018.

Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, Corinne Imbert, Sénatrice et ancienne Maire de Beauvais-sur-Matha, Conseillère départementale de la Charente-Maritime, et Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants, ont posé le 6 octobre la première pierre du village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha. Stéphanie Monteuil, sous-préfète de Saint-Jean d'Angély, assistait également à la cérémonie. Les jeunes du village d'enfants SOS de Sainte-Luce-sur-Loire (Loire-Atlantique) qui y avaient accueilli Corinne Imbert un an et demi auparavant étaient présents.

Le village d'enfants SOS de Gémozac, qui ouvrira en novembre 2018, accueillera 32 enfants dans 7 maisons familiales. Une maison commune et une Maison des Familles complèteront le dispositif.

© Département 17 - 2017

Beauvais-sur-Matha : la pose de la 1re pierre a eu lieu le 6 octobre

Maine-et-Loire et Var : deux ouvertures en 2019

En avril, SOS Villages d'Enfants a reçu l'accord du Conseil départemental de Maine-et-Loire pour la création d'un 16e village d'enfants SOS : 11 maisons familiales pour 48 enfants, une Maison des Familles. En septembre, l'association s'est vu confier par le Département du Var la création d'un 17e village d'enfants SOS à Besse-sur-Issole, comprenant 9 maisons familiales pour 50 enfants, un Espace de Transition, un Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI) et une Maison des Familles.

L'ouverture de ces deux nouveaux villages d'enfants SOS est prévue en 2019.

Développer le projet associatif au bénéfice des enfants et des familles

Nord et Pas-de-Calais : le soutien à la parentalité

Accompagner des enfants dans leur famille afin de leur garantir un environnement bienveillant, favorable à leur développement : le Programme de Renforcement des Familles s'inscrit dans le dispositif de prévention et de protection de l'enfance en France. C'est une approche résolument participative qui associe les familles à toutes les étapes de l'accompagnement en mobilisant leurs ressources.

Le 15 mai, SOS Villages d'Enfants France a ouvert son premier Programme de Renforcement des Familles (PRF) dans le cadre d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec le département du Nord. Une équipe dédiée a pour mission le développement de ce programme, qui s'inscrit dans le plan stratégique de SOS Villages d'Enfants en France, en prévention des risques de rupture familiale. Les modalités d'action et les axes d'intervention s'articulent autour du Service d'Accompagnement Parental et de l'Action Educative en Milieu Ouvert à moyens Renforcés : aller à la rencontre des familles, les accompagner, proposer des réponses à des situations singulières et souvent complexes, observer, apprécier le danger…

Début octobre, 16 mesures de DMAD (Dispositif de Maintien et d'Accompagnement à Domicile) et de DARF (Dispositif d'Accompagnement au Retour en Famille) ont été mises en place au village d'enfants SOS de Calais.

Calais : ouverture du 2e Service d'Accueil Familial Immédiat (SAFI)

Le 1er octobre, le village d'enfants SOS a ouvert un 2e SAFI, le 4e en France après ceux des villages d'enfants SOS de Persan et Digne-les-Bains : un accueil d'urgence, de

courte durée, par des aides familiales, en restant sur la spécificité « fratrie », qui permet l'observation, l'évalution et la préconisation sur l'orientation. Les 4 places supplémentaires portent à 9 places la capacité d'accueil totale des deux SAFI de Calais.

Inauguration de la Maison des Familles de Persan

Le 29 mai, la Maison des Familles du village d'enfants SOS de Persan a été inaugurée par Arnaud Bazin, président du conseil départemental, en présence du maire de Persan. Arnaud Bazin a félicité le village pour le travail réalisé et les bonnes relations entretenues avec les équipes du Département. Les jeunes de l'Espace Village de Consultation des Jeunes (EVCJ) ont assuré la visite : « *Nous sommes heureux de vous présenter cette Maison des Familles car ce lieu est très important pour beaucoup d'entre nous. Les parents sont mieux reçus, peuvent être hébergés pour passer un week-end avec leurs enfants. (…) Pour que les frères et sœurs, avec leurs parents, passent des moments agréables et gardent de bons souvenirs dans ce lieu. (…)* ».

Inauguration de la Maison des Familles au village d'enfants SOS de Persan

Marange : pour les jeunes et les familles

Inaugurés en 2017, la 13e maison familiale (déjà ouverte mais relocalisée), l'Espace de Transition et la Maison des Familles sont situés dans le même bâtiment.

L'Espace de Transition est ouvert depuis août. La Maison des Familles a été ouverte en fin d'année.

L'Espace de Transition comprend deux studios. Ils permettent l'alternance entre des jeunes qui y vivent en permanence et d'autres qui y font de courts séjours.

La Maison des Familles est composée d'une chambre, un séjour, un bureau et une salle de bains. Elle peut permettre ainsi la visite de deux familles en même temps sur un après-midi par exemple ou d'une seule famille sur un week-end.

Projets pédagogiques et programmes éducatifs

Programme Pygmalion

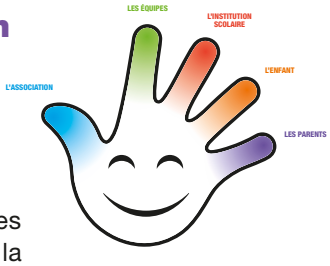

Quatrième année de déploiement du Programme Pygmalion dédié à la réussite scolaire

Convaincue qu'une partie des difficultés scolaires est liée à la situation de placement, l'association entend tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite des enfants qu'elle accompagne. Le programme Pygmalion concrétise ainsi l'ambition de SOS Villages d'Enfants en matière d'accompagnement scolaire : « *(…) permettre à chaque enfant qu'elle accueille dans ses villages de cheminer vers la réussite scolaire* ».[1] Il comprend des actions concrètes concernant cinq acteurs-clé de la réussite scolaire : l'association, les équipes, l'institution scolaire, l'enfant et ses parents.

Les résultats de la recherche

Initié dans le cadre du programme Pygmalion et conduit par les universités de Créteil (Laboratoire LIRTES et OUIEP) et de Nanterre (laboratoire CREF), le programme de recherche portant sur la scolarité des enfants accueillis en village d'enfants SOS s'est achevé à l'été 2017.

Les principaux enseignements concernant les effets du programme sur les pratiques professionnelles en village d'enfants SOS sont les suivants :

Le programme Pygmalion a permis d'établir une culture commune et une ambition collective au sein de l'association et de chacun des villages. Même si les professionnels de l'Education Nationale ne connaissent pas tous le programme initié au sein d'un village d'enfants SOS, les effets en sont perceptibles dans le discours des enseignants interrogés.

La recherche note, chez les professionnels de l'association, une préoccupation grandissante pour la scolarité, qui est devenue une priorité. La scolarité reste cependant une question complexe, tributaire des représentations et des trajectoires de chacun, des cas individuels de chaque enfant et variable dans le temps.

Trois impacts notables à relever :

- Un poste d'éducateur scolaire dans chaque village d'enfants SOS, nouvelle fonction qui amène de

[1] Pygmalion, Programme pour la réussite scolaire des enfants en village d'enfants SOS, page 2

nouvelles pratiques notamment dans la répartition des rôles des uns et des autres ;
• Le suivi des devoirs sur lequel l'attention a été renforcée par le programme. Les accueillantes se sentent plus soutenues avec l'arrivée de l'éducateur scolaire. Les enseignants en sont satisfaits également.
• Les relations avec les établissements scolaires ont été renforcées en termes de concertation. Cette nouvelle organisation permet une meilleure réactivité et l'introduction d'une médiation entre le village d'enfants SOS et l'établissement scolaire.
Cette plus grande attention influence le regard sur les capacités des enfants des villages SOS et les perspectives de scolarité et de formation.
A la suite des résultats de la recherche, un plan d'actions sera élaboré au cours du 1er semestre 2018, autour des axes suivants :
• Le développement de la fonction d'éducateur scolaire ;
• La formation des professionnels ;
• Une meilleure implication des familles dans l'accompagnement scolaire.

Programme d'Epanouissement Par le Sport (PEPS)

Initié en 2010, le PEPS a été mis en place pour répondre aux problématiques spécifiques des enfants placés (forme d'immaturité affective, rapports compliqués aux adultes, difficultés à s'accepter ou à changer…). Il a deux objectifs principaux :
• Favoriser le développement physique et psychologique des enfants et jeunes accueillis dans les villages d'enfants SOS ;
• Renforcer leur insertion sociale et leur autonomie.
Bien qu'il propose des activités collectives, c'est un outil totalement intégré au projet personnel de chaque enfant, l'objectif étant d'évoluer individuellement.

Les stages 2017 en quelques chiffres

• 2 activités : multisports Eau et multi randonnées, réparties sur 6 semaines de stages ;
• 48 enfants et jeunes ;
• 13 villages d'enfants SOS concernés.
Comme les résultats des années passées le démontrent, le sport reste un levier éducatif global. Les 2 activités proposées en 2017 requièrent différentes compétences qui permettent aux jeunes d'atteindre les objectifs fixés.
Dans le contexte de changement des zones de vacances scolaires, le PEPS a encore évolué cette année en proposant 2 fois 2 activités. Le dispositif grandit et s'adapte.

Le référent éducatif : une nouvelle fonction
Elle a un double intérêt :
• Permettre au PEPS de mettre en place deux groupes sur la même semaine de stage tout en respectant le nombre limite de jeunes par stage et par groupe (de 16 à 20). Promouvoir le PEPS, responsabiliser les professionnels et les villages sur :
- l'importance des retours sur le vécu des jeunes ;
- la qualité du suivi entre les stages ;
- l'utilisation des outils du PEPS.
Le référent éducatif a pour fonction de coordonner l'équipe d'encadrants et les jeunes sur l'ensemble des stages. Il encadre les séjours et fait le bilan des entretiens individuels et des évaluations. Il observe et analyse le quotidien du groupe dans son ensemble et rend compte au responsable du PEPS.

Le programme 2017 s'est déployé autour de différentes activités :

Multi randonnées
Le travail a porté sur le rapport à la règle, le respect des consignes, le dépassement de soi. Le dernier stage a proposé des randonnées et camps itinérants avec organisation de bivouacs sur 2 à 3 jours. Au total, les jeunes ont parcouru sur l'ensemble des trois stages 230 km de marche pendant 12 jours sur 9 627 m de dénivelé.

Multisports Eau
L'étroite collaboration, depuis ces trois dernières années, avec des partenaires opérationnels donnent aisément la possibilité de travailler l'ensemble des objectifs du PEPS.
Deux chiffres significatifs :
- 19 heures/semaine passées sur l'eau ou sous l'eau pour certains ;
- Température moyenne de l'eau 13°…

Les jeunes ont démontré une forte capacité à s'investir dans les activités et les relations aux autres.

Le VESOS Ball 2e édition
Le VESOS Ball a eu à Vigy (57), le 24 octobre, organisé conjointement par le village d'enfants de SOS de Marange et le PEPS. Cette compétition entre les différents villages était axée sur les jeux de ballon.
Mme Kuntz, Vice-Présidente déléguée à l'Insertion-Emploi-Protection de l'Enfance du Département de la Moselle, a remis les prix aux différentes équipes victorieuses.

Le VESOS Trophy : déjà la 11e édition !
Cet événement s'inscrit dans la continuité du PEPS (Programme d'Epanouissement Par le Sport) et des objectifs qui y sont travaillés comme l'entraide, le partage, le respect et surtout le fair-play. L'édition 2017 a réuni plus de 200 personnes. 15 équipes étaient en lice, dont La Maison Claire Morandat et une équipe du siège.
19 bénévoles de nos partenaires Allianz, HSBC, Marriott, Procter & Gamble et Vaillant Group sont venus nous apporter une aide précieuse pour les jeux et la restauration.
« *C'était une journée incroyable, avec une telle énergie positive ! L'organisation était impressionnante, quel travail de préparation pour que cette journée soit parfaite ! Bravo à tous et vivement l'année prochaine !* »
Véronique Pivette, responsable communication chez Allianz.

Participation des jeunes - Espace National de Consultation des Jeunes

Première rencontre pour les nouveaux élus
Réfléchir sur ce que veut dire *Etre représentant*, en partant de ce que l'on imagine et en essayant de lever les appréhensions : un objectif important pour cette 1re réunion, qui avait lieu du 10 au 13 février. Les 14 nouveaux représentants des villages d'enfants SOS et de La Maison Claire Morandat à l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ) se sont retrouvés à Paris, accompagnés par trois animateurs. Ils ont bénéficié de la participation de deux intervenantes externes, Véronique Neindre, qui les a préparés à la prise de parole, et Marie Bohin, de l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) pour accompagner leur réflexion sur les thèmes remontés des villages d'enfants SOS.
Ils ont rencontré le fondateur de l'association Gilbert Cotteau et ont eu un long échange avec lui. Au-delà de l'histoire de la création de l'association, ce temps de partage a été l'occasion d'aborder des sujets aussi différents que l'évolution des modes de communication et la nécessité d'éviter les jugements hâtifs et de choisir la bienveillance.
La deuxième rencontre 2017 a eu lieu à Metz du 21 au 23 octobre sur le thème de « *l'intimité et la vie privée au sein des villages d'enfants SOS* » préparé dans chaque village d'enfants SOS par l'intermédiaire des Espaces Village de Consultation des Jeunes. Les présentations ont permis de repérer 6 thématiques : les réseaux sociaux et la confidentialité, la question de « *radio-village* » (expression des jeunes), l'intimité et la salle de bain, la question des clés de la maison et des chambres, les « fouilles », les relations avec les familles et la confidentialité. Chacune d'elles a été travaillée en groupe et les conclusions ont été présentées à la direction générale.

ENCJ : travailler en groupe chaque thématique

Les référents de l'ENCJ dessinent les contours de leur mission
Après les représentants de l'ENCJ, ce fut au tour des référents des établissements de se retrouver à Paris pour une session de formation et de travail les 9 et 10 mars. Gilles Paillard a rappelé l'engagement de l'association pour donner la parole aux jeunes et travailler avec eux. La 1re journée a été animée par Marie Bohin de l'ANACEJ, spécialisée dans l'accompagnement des conseils de jeunes, en particulier des municipalités et des départements. L'occasion de rappeler l'histoire de la participation collective des jeunes mais aussi de réaffirmer la nécessité de la développer au travers d'instances dédiées. Une bonne mise en condition pour que l'équipe, impliquée et dynamique, s'interroge sur les pratiques dans ce domaine et surtout imagine des solutions pour renforcer la mobilisation des et dans les établissements.

Mutualisation régionale : le Grand Est pionnier
Le 15 mars a eu lieu la première rencontre régionale ENCJ Grand Est. Benjamin, jeune élu du village de Marange et Sébastien Dyrda, éducateur spécialisé et animateur ENCJ de l'Est, ont rejoint, au village d'enfants SOS de Jarville, Yann, représentant élu, et Laurence Sautai, animatrice et référente ENCJ. Après un retour sur la rencontre ENCJ de février, ils se sont penchés sur :
- la sensibilisation et la mobilisation des enfants de leurs villages autour des EVCJ et de l'ENCJ ;
- les trois thèmes retenus à l'ENCJ - intimité, relations adultes/enfants, l'après village - pour lesquels les deux représentants ont donné leur ordre de priorité selon les préoccupations de l'ensemble des jeunes de leur village.

Démarche Qualité

Évaluation interne à Persan

Le village d'enfants SOS de Persan a réalisé sa première évaluation interne en 2017. Pour cela, il a été accompagné par un consultant. La première étape a été de construire un référentiel qui s'appuie sur les 7 thèmes prévus pour l'évaluation externe. Ce référentiel a été validé. Il servira aux autres villages d'enfants SOS en 2018 pour faire un point d'étape avant l'évaluation interne officielle qui sera à faire en 2021.

Cette évaluation interne a été participative. Des temps de travail étaient proposés à tous les salariés pour venir faire le point sur un des thèmes en particulier (accompagnement personnalisé de l'enfant, participation de l'enfant, ouverture sur l'extérieur etc.).

Les résultats de l'évaluation interne ont été présentés en réunion village en présence d'Isabelle Moret, directeur des activités. Ce sont des résultats positifs et encourageants. Bien entendu, il y des actions d'amélioration à mettre en œuvre… mais dans la plupart des thèmes, le village d'enfants SOS est en très bonne voie !

Mise en place de procédures

Le QOP (Qualité Organisation Procédures) s'est réuni 9 fois en 2017. Deux travaux importants ont été réalisés :
- le remplacement du logiciel ProGDis par un logiciel plus adapté et plus collaboratif (appel d'offres, rencontres avec les prestataires, choix du prestataire - ce sera le logiciel Sil'Age -) ;
- l'élaboration d'une démarche continue de la qualité au niveau associatif (démarche globale, outils, calendrier sur 15 ans).

Tous ces travaux démontrent notre volonté d'être dans une démarche continue de la qualité dont la véritable finalité est la qualité de l'accompagnement des enfants et jeunes accueillis dans l'association, avec une méthode participative où l'intelligence collective est mise en avant.

Actualité des villages et établissements

Busigny *53 enfants accueillis*
Exceptionnel récital de piano de Khatia et Gvantsa Buniatishvili pour les enfants des villages SOS

Un formidable récital de piano offert aux enfants et aux jeunes

Dimanche 16 avril, Khatia et Gvantsa Buniatishvili ont offert à 150 enfants des villages SOS de Persan, Marange, Marly, Calais et Neuville, ainsi qu'à plusieurs jeunes de La Maison Claire Morandat, un formidable récital de piano à 4 mains. Pour l'occasion, la salle des fêtes de Busigny avait été aménagée de manière très spectaculaire : le piano de concert avait été installé au centre sur une estrade et les enfants étaient assis tout autour. Une expérience rare pour les jeunes pianistes qui remplissent les salles les plus prestigieuses à travers le monde. Au programme, Brahms, Piazzolla, Schubert, Liszt. Enfants et adultes ont apprécié cette découverte des émotions de la musique classique proposée par ces artistes exceptionnelles.

Calais *58 enfants accueillis*

« Georgia - Tous mes rêves chantent »

Le 21 octobre dans le cadre du magnifique théâtre élisabéthain du château d'Hardelot à Condette (62) ont été données deux représentations de « *Georgia - Tous mes rêves chantent* ». Surprise de taille : Michel Dagbert, président du Département, avait invité François Hollande et sa compagne Julie Gayet à assister à la représentation, donnant au spectacle un écho médiatique important.

La genèse du projet et la manière dont le modèle associatif de SOS Villages d'Enfants a volontairement inspiré l'histoire de Georgia ont été rappelées. Salle comble d'enfants, de parents et de personnalités politiques conquis par la qualité du spectacle créé à partir du livre-CD écrit par Timothée de Fombelle et porté par les musiciens de l'Ensemble Contraste et par de très beaux interprètes, en particulier Amandine Bourgeois et Marie Oppert.

Carros *46 enfants accueillis*

Châteaudun *46 enfants accueillis*

La Maison des Loisirs

Le Pôle « Loisirs » existe depuis maintenant deux ans au village d'enfants SOS de Châteaudun. Il s'agit d'une maison de 120 m² environ, comportant deux étages et entièrement dédiée aux enfants.

Elle comprend : une cuisine entièrement équipée pour une « Crêpes party » ou une soirée « ados », un salon bibliothèque convertible en salle de danse et d'expression corporelle, des ateliers d'art plastique, ainsi qu'un atelier de couture en pleine création.

Dans cette Maison où la joie et l'effervescence sont en permanence au rendez-vous, on innove, on discute, on s'écoute, on crée collectivement, on expérimente les règles de la vie sociale et des apprentissages, selon des méthodes pédagogiques actives chères au cœur de Lara, l'animatrice, qui est professeur des écoles de formation.

La Maison des Loisirs de Châteaudun : un lieu d'écoute, d'innovation et de création

La Maison des Loisirs est également un formidable laboratoire où les arts, plastiques, graphiques, musicaux et corporels sont également exploités par Lara dans leur dimension thérapeutique.

La Maison des Loisirs : une maison du mieux-être, tant individuel que collectif !

Digne-les-Bains *39 enfants accueillis*

Inauguration du VESOSTADE

Le 3 mai, un nouvel espace de jeu a été inauguré officiellement au village d'enfants SOS : le VESOSTADE. Avec l'animateur, les jeunes de l'EVCJ avaient organisé un tournoi de foot et un goûter. Ce fut l'occasion de revoir Camille Devaux, l'artiste qui a accompagné les jeunes dans la réalisation des magnifiques fresques qui habillent cet outil vite investi par les jeunes.

Jarville *48 enfants accueillis*

Inauguration de l'aire de jeux

Le 21 juin, l'inauguration de l'aire de jeux a eu lieu en présence de François-Xavier Deler, Directeur du Développement et de la Communication, Vincent Léger, directeur du village SOS et Michel Denis, l'ancien directeur, plus que jamais fidèle aux enfants et à l'équipe éducative.

Michel Denis a initié une collecte solidaire consistant à récompenser chaque kilomètre accompli sur le chemin de Compostelle d'un don de 2 €. Avec 2 000 kilomètres et donc 4 000 € collectés, le rêve le plus fou était atteint. Un couple de donateurs de longue date a également fait un don exceptionnel de 12 000 €. C'est grâce à toute cette générosité que l'installation de l'aire de jeux tant attendue par les enfants a été rendue possible.

La fête a mobilisé les plus petits autour d'un spectacle. Jour de la Fête de la Musique oblige, un orchestre local de jazz a permis à tous de découvrir de nouvelles sonorités.

Marange *57 enfants accueillis*

Marly *48 enfants accueillis*

Un atelier pour promouvoir la tolérance à l'école

Soutenir les enfants dans leur scolarité c'est aussi les aider à s'épanouir dans la vie quotidienne à l'école. Au village d'enfants SOS de Marly pendant les vacances de février, l'éducatrice scolaire a mis en place un atelier pour travailler la tolérance et la diversité chez les autres à partir du livre « Sophie la vache musicienne », de Geoffroy de Pennart.

Sous les traits d'animaux, l'auteur croque à merveille notre société où les gens se côtoient sans pour autant oser se mélanger. Qui se ressemble s'assemble... Et pourtant, ce sont nos différences qui font notre richesse... Geoffroy de Pennart sensibilise les jeunes avec sa compagnie d'animaux idéalistes qui surmontent avec humour et débrouillardise les épreuves de la vie. Cette lecture ouvre une vraie discussion sur ce sujet et sur le ressenti des jeunes, à savoir s'ils ont été confrontés à des situations similaires (ou témoins).

Cet atelier a permis aux enfants d'échanger sur leurs expériences et leurs réactions tout en s'appuyant sur des personnages célèbres comme Michel Petrucciani, pianiste de jazz.

L'éducation à la tolérance trouve ici une dimension importante pour contrecarrer les influences qui conduisent à la peur et à l'exclusion de l'autre et doit aider les jeunes à développer leur capacité à exercer un jugement autonome.

Marseille *62 enfants accueillis*

Des ateliers de Yoga pour lutter contre l'échec scolaire

Depuis septembre 2017, un atelier Yoga a été mis en place dans le cadre du programme Pygmalion en direction d'enfants en difficulté scolaire. Accueillant des enfants de 9 à 14 ans, l'atelier met l'accent sur de petites séquences de Yoga ludique au service des apprentissages, associées à des activités d'écriture créative.

Les objectifs majeurs permettent de :

- mobiliser son corps et sa respiration au service des apprentissages ;
- apprendre à apprivoiser ses émotions pour favoriser la concentration et la mémorisation ;
- développer l'envie de produire et créer des écrits autrement que sous la « pression » scolaire ;
- développer la capacité d'attention à soi et aux autres pour pouvoir mieux se « poser », aussi bien à titre individuel que collectif.

Cette approche corporelle mobilise grandement les enfants pour qu'ils parviennent à développer leurs compétences en termes de concentration et de relaxation, qualités nécessaires pour rentrer pleinement dans les apprentissages. En effet, l'acquisition de la lecture et de l'écriture est tout autant un processus cognitif qu'un processus moteur qui accompagne les apprentissages.

La Maison Claire Morandat *35 jeunes accueillis*

Neuville *48 enfants accueillis*

Fenêtre sur le monde et nouveaux partenariats locaux grâce au projet Maloya

Le cercle des fêtes et événements du village d'enfants SOS a relayé une action visant à la promotion des arts et des cultures de l'Île de la Réunion porté par le lycée Fénelon de Cambrai. Cette action s'est construite autour d'un solide réseau de partenaires : le collège et le lycée Fénelon, le Centre social et le théâtre de Cambrai.

Le village d'enfants SOS a accueilli durant deux journées M. Jean Didier Hoareau, artiste « maloya ». Une rencontre qui a ouvert de nouveaux horizons pour les enfants. A l'initiative de Sylvie Delplanque (éducatrice familiale), adultes et enfants du village se sont mobilisés autour de différents ateliers : les arts culinaires, la fabrication d'instruments traditionnels tels que le kayamb et l'atelier chant animé par M. Hoareau et M. Gerbandier (Conseiller Principal d'Education du lycée Fénelon). Une trentaine d'enfants accompagnés d'adultes se sont rendus le 22 mars au théâtre de Cambrai pour un concert du groupe KILTIR, point d'orgue de ce programme événementiel.

L'été, un grand pique-nique réunionnais au jardin public de Cambrai en collaboration avec l'association Ansanm 974 a réuni tous les acteurs de cette belle aventure.

Persan *51 jeunes accueillis*

Plaisir *52 enfants accueillis*

Les 30 ans du village d'enfants SOS

Samedi 16 septembre, le village d'enfants SOS de Plaisir a célébré son 30e anniversaire autour du thème d'un « village ouvert sur le monde ». Les festivités se sont déroulées au Collège Blaise Pascal, proche du village d'enfants SOS, qui avait ouvert ses locaux pour l'occasion.

Elles ont eu lieu en présence de Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Vice-présidente du conseil départemental des Yvelines, et Florence Granjus, nouvellement élue Députée des Yvelines. Françoise Rouch, Vice-présidente de SOS Villages d'Enfants France, représentait le Président, Daniel Barroy.

Près de 250 personnes se sont également retrouvées autour des enfants et de l'équipe du village SOS de Plaisir : donateurs, élus locaux, partenaires institutionnels, an-

ciens jeunes, anciennes mères, voisins, administrateurs, équipes du siège et d'autres villages d'enfants SOS de France... Gilbert Cotteau, membre fondateur de l'association, était également présent. Dans les rôles de Madame et Monsieur Loyal, deux jeunes du village d'enfants SOS, Nina et Dylan, ont assuré l'animation - Arnaud Gallais, directeur du village d'enfants SOS de Plaisir, a tenu à remercier l'ensemble des acteurs qui portent le projet SOS Villages d'Enfants.
Françoise Rouch a rappelé les fondamentaux du projet associatif et les spécificités du village d'enfants SOS de Plaisir : un village innovant, intégré et solidaire. Madame le Maire a rappelé les liens forts qui existent entre la ville, le département et le village d'enfants SOS et a voulu rendre un hommage aux enfants. Les jeunes ont proposé des interludes autour de la thématique de l'anniversaire, mis en scène par Véronique Dimicoli, comédienne et auteure.

Plaisir : le 30e anniversaire d'un village d'enfants SOS ouvert sur le monde

Sainte-Luce-sur-Loire *45 enfants accueillis*

Lancement des Ateliers du Goût avec le chef étoilé Guy Martin

Le 31 mai, le Chef Guy Martin et des collaborateurs de l'entreprise Procter & Gamble ont été accueillis chaleureusement par Ludovic Niccoli, directeur du village d'enfants SOS, et l'équipe du village, pour lancer les Ateliers du Goût.
Pour l'occasion, les jeunes avaient inversé les rôles et s'étaient entraînés avec assiduité. Une brigade de cuisine (4 cuisiniers et un serveur) a ainsi préparé au chef étoilé un repas de bienvenue des plus savoureux aux saveurs nantaises… Les jeunes ont su travailler en toute autonomie.

Le lancement des Ateliers du Goût avec le Chef Guy Martin

Cet événement a lancé la tournée « Les Ateliers du Goût » dont ont bénéficié tous les villages d'enfants SOS de France. Les enfants ayant subi des traumatismes présentent souvent des troubles alimentaires. Il est primordial de les accompagner vers une nutrition saine afin qu'ils reprennent soin, à travers le goût, de leur corps et de leur santé. En organisant ces Ateliers du Goût au sein des villages d'enfants SOS, Guy Martin fait le pari de transmettre le plaisir de manger et l'équilibre alimentaire à travers un moment ludique et privilégié entre les éducatrices familiales et les enfants.
« *La part de la nutrition est capitale dans le quotidien des villages d'enfants SOS. (…) J'ai vu un réel changement, c'était une vraie découverte, qui leur a fait voir l'alimentation autrement* » (éducatrice familiale du village d'enfants SOS de Marly).

Papara

Le village d'enfants SOS de Papara, situé en Polynésie française a été créé à l'initiative et sur les fonds de SOS Villages d'Enfants France.
La convention qui lie SOS Villages d'Enfants France et l'Association Polynésienne portait sur un soutien technique et financier, et notamment pour le développement de projets d'accueil novateurs en Polynésie Française.
En 2017, la gestion des dépenses a permis une stabilisation du budget de fonctionnement et a permis de budgétiser des projets éducatifs pour les adolescents et jeunes majeurs.

Au 31 décembre 2017, le village d'enfants SOS comptait 46 enfants, soit un taux d'occupation de 77 %. Pour rappel :

Année	2016	2015	2014	2013
Nombre d'enfants	49	51	50	54
Taux d'occupation au 31 décembre	82 %	85 %	83 %	90 %

Ce taux d'occupation peut sembler avoir fortement baissé sur la base d'une capacité d'accueil théorique de 60 places avec 12 maisonnées ouvertes. Or depuis le dernier trimestre de l'année 2017, une des maisonnées a été fermée pour problèmes liés aux inondations et une autre avait été fermée également (pour redevenir dès le 9 janvier 2018 un lieu accueillant des fratries avec une éducatrice familiale). Au 31 décembre 2017, la capacité d'accueil effective étant de 50 places, le taux d'occupation réel était donc de 92 %.

12% des enfants accueillis sont majeurs. 38 % ont moins de 10 ans et 50 % sont des préadolescents et des adolescents.

En 2017, le village SOS a accompagné 6 majeurs qui ont bénéficié ainsi des ressources de l'association. Parmi eux, 3 sont sortis cette année. Deux d'entre eux avaient un logement à l'extérieur et poursuivaient pour l'une des études en BTS, pour l'autre une insertion en entreprise. Le 3e était en terminale et préparait son baccalauréat avant de sortir du village, à sa demande. Pour les 3 autres majeurs accueillis actuellement : une jeune de 20 ans, logée à l'extérieur en pensionnat et préparant un bac professionnel au lycée hôtelier de Punaauia ; une jeune de 18 ans, logée au village SOS et préparant un baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion ; un jeune de 18 ans, logé au village SOS et préparant un bac professionnel.

A défaut d'une structure adaptée à l'accueil et l'insertion des jeunes majeurs sur le territoire, le village d'enfants SOS prolonge ses missions d'accueil au-delà de 18 ans et même plus. Ce travail d'accompagnement ne peut être mené que de manière individuelle et nécessite du temps supplémentaire de la part des professionnels. La projection pour les 3 prochaines années montre qu'il y aura rapidement une augmentation importante de ce public au sein du village d'enfants SOS et qu'il faudra en tenir compte dans les objectifs de travail, les missions des éducateurs spécialisés, la place dans les maisonnées, les activités proposées et la relation aux uns et aux autres.

Les Ateliers de La Garenne

Un dispositif unique

Au cours de cette année 2017, Les Ateliers de La Garenne ont réussi à retrouver un niveau d'activités moins contrasté : la production a été moins chaotique et de nouveaux clients les ont rejoints.

Le résultat de la production permet d'afficher un chiffre d'affaires qui accuse un déficit de seulement 7 % par rapport au prévisionnel (en lieu et place des 14% en 2016).

Les bénéficiaires et les encadrants ont réussi à accomplir cette mission de redressement du chiffre d'affaires. Ils méritent notre reconnaissance et nos remerciements.

Sous la conduite de Stéphane Hamon, directeur, l'équipe a su également maintenir la qualité de la prise en charge et les sorties positives ont été de 67 % pour le CAVA (Centre d'Adaptation à la Vie Active), prioritairement vers des emplois aidés et des formations qualifiantes, à l'image du marché du travail.

Ce dernier continue d'être très tendu en France et en Europe et les Ateliers de La Garenne sont forcément impactés. Sur les quatre dernières années, la moyenne de sortie positive au CAVA des Ateliers de La Garenne est de 54,6 % mais en 2017 ce sont toujours les moins de 25 ans qui continuent de payer un lourd tribut sur le marché du travail avec 22,3 %[1] de taux de chômage en France contre 16,1 %[2] en Europe.

Et c'est bien dans ce contexte que la place singulière du CAVA demeure un dispositif indispensable et unique. Il continue de démontrer son efficacité auprès du public jeune très éloigné de l'emploi et en grandes difficultés sociales, en situation d'échec dans les autres dispositifs de droit commun tels que : la garantie jeune, les accompagnements en missions locales ou Pôle Emploi, les Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI)…

Ces dispositifs restent indispensables mais les personnes accueillies au CAVA n'ont pas les capacités psychiques de s'y adapter. Elles ont besoin d'un espace leur permettant de partir du BA-BA de la démarche d'insertion socioprofessionnelle, ce qu'elles trouvent aux Ateliers de La Garenne.

La problématique des personnes en situation de handicap est très différente. Le taux de chômage les concernant est de 19% en 2017 et seulement 4% (avec l'emploi indirect fait par les ESAT - Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de taux d'emploi, loin des 6% prévus par la loi.[3]

[1] Information OCDE novembre 2017
[2] Information INSEE décembre 2017
[3] Information septembre 2017 – Article de Julie de la Brosse – L'Express/L'Expansion du 29 septembre 2017

Une grande partie d'entre elles feront malheureusement leur carrière en milieu protégé.
De fait, le projet des Ateliers de La Garenne demeure une excellente démarche de socialisation et d'insertion socio-professionnelle pour chacune des populations accueillies.

Ce sont 114 bénéficiaires qui ont été pris en charge au **CAVA**, dont 40 admissions. Parallèlement, 42 usagers ont quitté l'institution dont 28 avec la réussite déjà évoquée.

Pour ce qui est de l'**ESAT**, ce sont 37 personnes en situation de handicap qui ont été prises en charge dont 3 admissions. 6 bénéficiaires ont quitté l'établissement : 2 pour raison de santé et 4 pour une orientation dans un autre ESAT pour y exercer un autre métier de leur choix.

La Ferme du Major

La Ferme se réinvente : une véritable pépinière à idées

Pour l'année 2017, La Ferme a contractualisé 86 CDDI (Contrats à Durée Indéterminée d'Insertion) avec les jeunes salariés.
La Ferme réaffirme son intervention pour lutter contre l'exclusion sociale et pour la réduction des freins sociaux d'accès à l'emploi auprès du jeune public : 97 % des publics accueillis avaient entre 18 ans et 25 ans dont 43 % issus des quartiers de veille ou des quartiers prioritaires de la Ville (Quartiers en grandes difficultés).
Le contexte économique est toujours très difficile dans le bassin d'emploi de l'Arrondissement de Valenciennes avec un taux de chômage de 15,5 %, celui-ci étant supérieur à la moyenne nationale de 6,1 points (taux de chômage de 11,9 % pour la région Hauts de France).
La Ferme du Major se réinvente, avec 2 audits de ses partenaires : Les Jardins de Cocagne et Nord Actif. Un plan de développement est actuellement mis en place par la Gouvernance Associative. La Ferme se recentre sur ces activités de base autour du maraîchage Bio, la vente et la transformation de ces légumes.
L'État s'est engagé sur un plan décennal pour la métamorphose du bassin minier de Valenciennes à Béthune. C'est pourquoi un avenant à la convention initiale de La Ferme a permis à l'Atelier de transformation alimentaire de prendre son envol avec une équipe de 5 personnes. De nouveaux produits ont donc vu le jour, nouvelles recettes de soupe et coulis de tomates BIO. En 2017, ce sont plus de 3 700 litres de soupe produits.

Sur le plan de l'accompagnement professionnel individualisé, cette année a permis de comptabiliser pour 2,38 % d'entre eux une sortie en emploi durable (Contrat à Durée Indéterminée ou Contrat à Durée Déterminée de plus de 6 mois), pour 4,76% une sortie vers des emplois de transition (embauche en CDD de moins de 6 mois ou en contrat aidé) et pour 2,38 % une sortie positive pour une formation qualifiante.

Concernant les actions liées à l'accompagnement social : 59 % des salariés ont des difficultés liées à la mobilité (absence de permis B), 37 % liées au logement, 29 % des difficultés spécifiques liées à des problématiques administratives et d'accompagnement à la parentalité, etc. (A noter : des personnes peuvent cumuler plusieurs problématiques).

86 jeunes adultes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé vers l'emploi.
Un effort important a été porté sur les immersions en milieu professionnel : 31 personnes, soit 803 heures. Ces immersions ont permis aux salariés de confirmer leurs projets professionnels ou de découvrir un nouveau métier.

Dans le domaine de la formation, 720 heures ont été réalisées dans les domaines du réapprentissage des savoirs de base, de la remise à niveau et de la technique de recherche d'emploi.

ACTIVITÉ DANS LE MONDE

SOS Villages d'Enfants France a poursuivi son engagement à l'international. L'année 2017 a été marquée par :

- Le 30e anniversaire de SOS Villages d'Enfants Mali et le 20e anniversaire de SOS Villages d'Enfants Burkina Faso.
- La mise en œuvre de projets innovants pour la protection et les droits de l'enfant. *(Photo ci-dessus, projet RECORDE)*

SOS Villages d'Enfants France est membre fondateur de la Fédération SOS Villages d'Enfants International présente dans 135 pays.

Guidée par l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants défend les droits de l'enfant et en premier lieu celui à vivre dans un environnement familial.
Dans le monde, sa mission s'est élargie. Au-delà de l'accueil d'enfants en danger, elle développe des programmes en direction des populations vulnérables et des actions dites de « renforcement de la famille ».

SOS Villages d'Enfants France a apporté en 2017 un soutien à des milliers de bénéficiaires :

Accueil en villages d'enfants SOS
49 villages d'enfants SOS

Prévention de l'abandon
59 Programmes de Renforcement de la Famille (PRF), centres d'accueil de jour et centres sociaux

Accès à l'éducation
102 établissements scolaires ou de formation

Soit 210 structures dont bénéficient plus de 57 700 enfants.*
S'ajoutent 28 structures médicales ouvertes aux populations avoisinantes.

SOS Villages d'Enfants France contribue ainsi à la dynamique de la Fédération à travers des actions de plaidoyer et des soutiens financiers.

**Ce chiffre recouvre uniquement les actions pérennes de prise en charge et d'accompagnement des enfants bénéficiaires.*

Dans le monde (Associations nationales soutenues par SOS Villages d'Enfants France)

22 pays – plus de 57 700 bénéficiaires

Le soutien financier apporté par SOS Villages d'Enfants France aux villages d'enfants SOS dans le monde repose principalement sur des fonds privés. Ceux-ci proviennent des parrainages, des legs et des dons affectés au village d'enfants SOS choisi par le parrain, donateur, testateur ou partenaire.

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes

MADAGASCAR	2 922	4	14	4	10	14
HAÏTI	2 714	1	3	1		1
MALI	2 435	4	10	2	3	4
ARMENIE	1 854	2	1	2		7
BURKINA FASO	1 612	2	5	2	2	2
VIETNAM	1 425	6	15	6	1	4
NIGER	1 348	2	4	3	2	2
TOGO	1 180	3	6	2	3	2
LAOS	1 079	5	13	5	1	5
GUINEE	555					
COTE D'IVOIRE	511	2	4	2	1	2
CAMEROUN	475	1	2		1	1
SENEGAL	350					
CAMBODGE	297					
RDC (Rép. Dém. du Congo)	273					
INDE	270	2	11	2	1	1
TUNISIE	208	2	1	1		2
TSUNAMI	153	2	1	2		2
SYRIE	150					
NEPAL	139	1	4	1		1
EQUATEUR (dont Urgence séisme 80 K€)	129	2				1
BURUNDI	91					
HONDURAS	72	1				
ROUMANIE	65	2		1		2
MAROC	59	2		1		2
BOSNIE	23	1	1	1		2
SOMALIE	17	1	4	1	2	1
RWANDA	13	1	3	1	1	1
MEXIQUE	5					
TOTAL	**20 424**	**49**	**102**	**40**	**28**	**59**

Village d'enfants SOS
Structure pour jeunes
École
Santé
Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire

SOS Villages d'Enfants France, grâce au soutien de ses donateurs, partenaires privés et institutionnels, a pu répondre aux besoins croissants des enfants et des familles vulnérables en augmentant son soutien financier mais aussi son appui technique et méthodologique aux associations SOS Villages d'Enfants notamment au Burkina Faso, au Mali, à Madagascar, en Côte d'Ivoire, en Haïti ainsi qu'au Vietnam, au Laos, en Arménie.
Afin d'assister ses associations sœurs dans la mise en œuvre de projets innovants, l'association a recruté une collaboratrice, ce qui a permis à l'équipe, tout au long de l'année 2017, de démarrer un projet cofinancé par l'Agence Française de Développement (RECORDE), de participer aux réflexions menées par les associations soutenues sur leurs stratégies triennales et leurs programmes, de concevoir de nouveaux projets (QUAPEM notamment), d'animer le Groupe Enfance et sa structuration, ainsi que de contribuer aux réflexions de la fédération SOS Villages d'Enfants International, des pouvoirs publics français, de Coordination SUD et de la Coordination Humanitaire et Développement.

Programmes internationaux

Financements institutionnels

Lancement du projet RECORDE au Burkina Faso et au Mali : contribuer au respect des droits de l'enfant

Initié par SOS Villages d'Enfants France et soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, le projet RECORDE (Renforcement des organisations de la société civile locale pour mieux prévenir la perte de la prise en charge parentale et promouvoir les droits de l'enfant) a été lancé en 2017. D'une durée de 3 ans, il est mis en œuvre dans 13 localités du Burkina Faso et du Mali avec pour objectif de mieux accompagner les familles très vulnérables et les communautés dans la prise en compte des droits de l'enfant : protection des enfants et promotion de leurs droits, renforcement des familles pour prévenir le risque de perte de la prise en charge parentale, mise en place d'activités économiques individuelles et collectives, renforcement des capacités des organisations à base communautaire impliquées dans chaque localité concernée par le projet.

SOS Villages d'Enfants Burkina Faso a accueilli du 1er au 3 mars l'atelier de lancement.

Projet QUAPEM à Madagascar : améliorer la qualité de l'accueil en protection de l'enfance

SOS Villages d'Enfants France et SOS Villages d'Enfants Madagascar se réjouissent du soutien obtenu auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Gouvernement de la Principauté de Monaco pour le projet « QUAPEM » (Qualité de l'Accueil en Protection de l'Enfance à Madagascar), qui démarrera en avril 2018.
Les subventions, qui s'élèvent chacune à 350 000 €, permettront d'améliorer les conditions d'accueil dans une quarantaine de centres du pays pour les enfants placés en protection de l'enfance. Les centres bénéficieront de dotations en équipements, de formations et d'un accompagnement rapproché, qui leur permettront de se mettre en conformité avec les Normes et standards récemment adoptés au niveau national, ainsi qu'avec les bonnes pratiques internationales d'accueil. Le projet contribuera également à créer un environnement favorable à la protection de l'enfance grâce à la professionnalisation des centres et le renforcement de leur capacité à mener un plaidoyer commun. Le projet QUAPEM sera mené en partenariat étroit avec le Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme malgache, avec lequel il a été co-construit, ainsi qu'avec l'Institut Supérieur du Travail Social (ISTS), qui assurera le volet formation auprès de 120 professionnels.

Relations avec les pouvoirs publics

L'année 2017 a permis de poursuivre le dialogue et le partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement (AFD) et la Coopération Monégasque (Gouvernement de la Principauté de Monaco) autour des projets en cours de conception, via des réunions de travail à Paris, Monaco, en Ambassades et en Agences, ainsi que par les visites des programmes de

SOS Villages d'Enfants, notamment à Madagascar, au Mali et au Burkina Faso.
SOS Villages d'Enfants a aussi activement participé aux ateliers de concertation et conférences organisés par le Ministère et l'Agence Française de Développement (AFD), en lien avec Coordination SUD, afin de rappeler l'importance à accorder aux droits de l'enfant, à la protection de l'enfance et à l'aide publique au développement.

Madagascar

- **Suivi des programmes et projets en cours**
  Le déplacement du 8 au 18 mai de Gilles Paillard, Matthieu de Bénazé, Responsable des programmes internationaux, et Marine Casaux-Bussière, Chargée de programmes internationaux, à Madagascar a été riche en activités :
  - Conseil d'Administration, et préparation avec la Gouvernance et la Direction de la mise en place du suivi opérationnel par la fédération SOS Villages d'Enfants International à partir de 2018 ;
  - Animation de deux ateliers : planification stratégique 2018-2020 et évaluation des programmes de l'association auxquels ont participé l'équipe dirigeante mais également trois jeunes issus des villages d'enfants SOS ;
  - Visites de suivi et de contrôle de plusieurs programmes : deux centres d'accueil de jour de Tuléar (Ankiembe et Bélitsake), centres d'appui communautaire de Betioky, village d'enfants SOS, écoles, foyers et logements intermédiaires d'Antsirabe. Parmi les jeunes rencontrés, l'un vient juste de sortir du dispositif et est promis à un bel avenir : François, 25 ans, a créé un service traiteur qui emploie quatre personnes et assure la restauration lors d'événements locaux tels que des mariages. Loin de s'en tenir à cette première réussite, François prévoit déjà le lancement d'un camion de restauration mobile et réfléchit à l'ouverture d'un centre de formation, en collaboration avec un associé.

Le CEBAFA à Madagascar : un projet prometteur

  - Séances de travail avec SOS Villages d'Enfants Madagascar sur les projets en cours (soutenus par l'Union Européenne notamment), à démarrer (CEBAFA soutenu par la Région Ile-de-France) et à concevoir (QUAPEM soutenu par l'AFD et le Gouvernement de la Principauté de Monaco).

- **Le centre CEBAFA bientôt inauguré**
  SOS Villages d'Enfants, en partenariat avec une équipe scientifique, soutient l'éducation environnementale des jeunes et de leurs parents à travers un Centre d'Education en Biologie Aquatique et de Formation à l'Aquaculture (CEBAFA). Avec le soutien de la région Ile-de-France, les équipements scientifiques et techniques du centre (laboratoire et installations d'élevage) ont été acquis en grande partie. L'équipe en place composée de 3 personnes dont 2 « anciens » jeunes des villages SOS a déjà démarré la formation de pêcheurs traditionnels à la culture micro-intensive de crevettes. Ce projet prometteur pour le développement de Madagascar a pu être mené à bien grâce aux donateurs et au soutien de la Région Ile-de-France.

Participation aux réflexions de la fédération internationale

SOS Villages d'Enfants France a participé activement aux ateliers et réunions organisés par la fédération en Europe afin de favoriser la collaboration entre associations membres, améliorer l'efficacité des programmes (gestion axée sur les résultats) et innover ensemble afin de concevoir des programmes performants, par exemple pour encore mieux accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant de la protection de l'enfance. Ces ateliers et réunions favorisent aussi l'échange de pratiques et de connaissances entre pairs.

Ateliers de révision des programmes et de planification triennale (2018-2020)

SOS Villages d'Enfants France a participé aux ateliers de révision des programmes et de planification triennale (2018-2020) de SOS Villages d'Enfants en Arménie, au Burkina Faso, au Mali et à Madagascar. L'exercice consistait à identifier, dans le cadre de la stratégie 2030 commune aux associations membres, les activités méritant d'être amplifiées, réduites ou adaptées aux besoins des enfants et des familles. Ces déplacements ont aussi permis de visiter les programmes soutenus et de rencontrer les partenaires associatifs et institutionnels.
En septembre, lors de la réunion à Dakar (Sénégal) des 18 associations nationales d'Afrique de l'Ouest et du Centre et des dirigeants des « PSA » (associations de soutien et

de promotion) soutenant les programmes, trois priorités ont été rappelées : protection de l'enfance, bonne gestion, bonne gouvernance. Sous l'impulsion de Gilles Paillard, Directeur général de SOS Villages d'Enfants France dont le soutien à la région est en augmentation, les « PSA » ont fait part de leur volonté de voir s'améliorer la communication entre toutes les entités de SOS Villages d'Enfants. L'objectif est de faire progresser la qualité et l'efficacité des programmes.

Actualité des soutiens à l'international

Mali

Les 30 ans de SOS Villages d'Enfants Mali

SOS Villages d'Enfants France est à l'initiative de la création du 1er village d'enfants SOS, à Sanankoroba, non loin de Bamako, ouvert en 1987.
Depuis, ce sont 4 villages d'enfants SOS, des écoles, des Programmes de Renforcement de la Famille qui ont été ouverts, sous l'égide de l'association SOS Villages d'Enfants Mali, reconnue aujourd'hui d'utilité publique. 80 % des jeunes issus des villages SOS ont un emploi permanent dans l'administration, l'enseignement, la santé, les banques, les forces de sécurité et certains ont créé leur propre entreprise. Les programmes sont financés par SOS Villages d'Enfants France à plus de 80 % (2,6 millions d'euros) complétés par des soutiens de SOS Villages d'Enfants Luxembourg et SOS Villages d'Enfants Belgique, et mis en œuvre par les 400 collaborateurs permanents formés et très engagés que compte l'association SOS Villages d'Enfants Mali.

Mali : un 30e anniversaire sous le signe de la convivialité

Cet anniversaire a été l'occasion de partager avec le Président Marouf Keïta, et le Directeur National Wandé Diakité, très fortement investis, de jolis moments de convivialité.
Le Président Daniel Barroy et le Directeur général Gilles Paillard ont rencontré à cette occasion de nombreuses institutions : Madame l'Ambassadrice de France, le chef de cabinet du Président de la République, Monsieur le ministre des Affaires sociales, le Conseil économique et social ou encore le Conseil constitutionnel. Chacun a souligné son respect pour le travail de qualité mené par SOS Villages d'Enfants Mali.

Ecole de Khouloum

En 2014, un village d'enfants SOS a vu le jour à Khouloum, dans la région de Kayes, au Mali, et accueille plus de 100 enfants dans 15 maisons familiales. Au total, des centaines d'enfants sont accompagnés au sein du jardin d'enfants SOS et du Programme de Renforcement de la Famille. La région est très pauvre et l'accès à l'éducation un enjeu crucial. SOS Villages d'Enfants a lancé en juillet la construction d'une école primaire et secondaire. Les 9 salles de classe accueilleront 315 filles et garçons dont 40 issus du village d'enfants SOS, 80 des familles du Programme de Renforcement de la Famille et 195 des communautés environnantes. La bibliothèque est financée par l'ambassade de France au Mali. Un forage équipé d'une pompe manuelle et d'une pompe solaire permettront aux populations voisines de s'approvisionner en eau potable. Le projet donnera lieu à 15 recrutements dont 11 postes d'enseignants financés par le gouvernement malien, qui à travers cet engagement donne des gages sur la pérennisation du projet dont l'objectif particulièrement innovant est qu'il soit à terme totalement pris en charge par la communauté locale. L'ouverture est prévue en octobre 2018.

Ce projet est financé grâce aux donateurs et au soutien d'entreprises partenaires, en particulier la Fondation d'entreprise Air France.

Burkina Faso

20 ans d'action avec le soutien de SOS Villages d'Enfants France

C'est en avril 1997 qu'ouvrait à Ouagadougou le premier village d'enfants SOS du pays, entièrement financé par les parrains et donateurs français. Un deuxième village d'enfants SOS a ensuite vu le jour à Dafra (Bobo-Dioulasso), deuxième ville du pays, lui aussi avec l'objectif de proposer une aide. Au total, ces deux villages accueillent plus de 300 enfants, proposent une scolarité à 1 450 élèves et

permettent à 770 enfants et leurs familles de bénéficier de Programmes de Renforcement de la Famille.
La célébration officielle, le 16 décembre, a réuni plus de 800 personnes. Daniel Barroy, président, et Marie-Claude Hamon, vice-présidente, représentaient SOS Villages d'Enfants France. Parmi les personnalités qui assistaient à la cérémonie présidée par Madame Laure Zongo Hien, ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille du Burkina Faso : Paul-Antoine Decraene, Attaché de Coopération Gouvernance, représentant Monsieur l'ambassadeur de France, le Représentant de SOS Villages d'Enfants International pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Amicale des Femmes de l'Assemblée Nationale, les autorités coutumières et locales ainsi que plusieurs entreprises.

20 ans d'action au Burkina Faso : « *La solidarité est une valeur* »

Daniel Barroy co-présidait la cérémonie : « *Notre vœu le plus sincère est de voir progressivement de nouveaux partenaires, des mécènes, étrangers ou nationaux, se présenter aux portes de nos amis. La solidarité est une valeur ; elle ne peut véritablement grandir et épanouir les hommes que lorsque de nouveaux adeptes la partagent chaque jour davantage. Aujourd'hui, SOS Villages d'Enfants France se réjouit au plus haut point de l'œuvre actuelle accomplie. Nous savons que de nouveaux défis viennent de nous être lancés et qu'il nous faut continuer de gagner la confiance de nos partenaires et d'améliorer le quotidien de l'enfant* ».

Tunisie et Niger : rénovation de deux villages d'enfants SOS

Gammarth (Tunisie)
Le projet de rénovation de ce village d'enfants SOS soutenu par SOS Villages d'Enfants France a été lancé en avril 2017 et doit s'achever en mars 2018.
Il concerne les 10 maisons familiales, les locaux administratifs, la maison du directeur et le jardin d'enfants. La construction d'un mur de clôture est également en cours.

Niamey (Niger)
D'août 2016 à septembre 2017, 2 540 m² ont été rénovés avec le soutien de SOS Villages d'Enfants France. Le programme de rénovation concernait en particulier 2 maisons familiales, le foyer de jeunes filles, le jardin d'enfants, l'aire de jeux et l'école primaire, des bureaux et locaux administratifs, la maison des hôtes, la maison commune et la salle polyvalente.

L'énergie solaire au Togo pour améliorer le quotidien des enfants

Togo : vers l'énergie solaire

Au village d'enfants SOS de Lomé, l'ensemble des bâtiments a été équipé de panneaux solaires. Les travaux ont commencé en 2016 et se sont achevés fin 2017. Le quotidien des enfants et des équipes a considérablement changé. Les « familles SOS » peuvent accéder à de nouveaux équipements. Rebecca, une enfant du village SOS : « *Il n'y a plus de coupures intempestives d'électricité. Nous pouvons apprendre à tout moment. Nos résultats scolaires se sont améliorés* ». Les économies réalisées sont réinvesties dans les différents programmes du village d'enfants SOS. Cet important programme a pu être mené à bien grâce aux donateurs et au soutien de la Fondation Nexans.

Maroc et Tunisie : vers l'autonomie

SOS Villages d'Enfants France a poursuivi son soutien à l'autonomie financière de plusieurs associations sœurs : au Maroc, en Tunisie, en Azerbaïdjan et en Indonésie. Ces moyens financiers permettent de développer leur collecte de fonds auprès des particuliers, leurs partenariats privés et institutionnels et sont aussi l'occasion de sensibiliser aux enjeux de la protection de l'enfance et des droits de l'enfant.

PLAIDOYER POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

SOS Villages d'Enfants a acquis une expertise qui lui vaut aujourd'hui d'être reconnue par l'ensemble des acteurs et des décideurs du champ de la protection de l'enfance (pouvoirs publics, milieu associatif, professionnels du secteur, médias…).

Depuis toujours, l'association a résolument multiplié ses interventions et renforcé son professionnalisme, avec les droits et l'épanouissement de l'enfant au cœur de son projet associatif.

L'association poursuit sa mobilisation en portant aujourd'hui un plaidoyer cohérent et structuré, fondé sur ses valeurs et son savoir-faire, afin de sensibiliser, susciter l'adhésion, favoriser des changements en faveur des droits de l'enfant mais aussi apporter des réponses innovantes face aux évolutions des pratiques professionnelles, aux mutations sociétales, politiques et économiques et participer aussi au développement de SOS Villages d'Enfants.

L'action au sein de collectifs d'ONG

Groupe Enfance de la CHD

Dans le prolongement de l'événement Objectif Enfance organisé par les sept ONG du Groupe Enfance sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris en novembre 2016, le Groupe Enfance s'est ouvert à d'autres ONG et a conduit en début d'année une réflexion stratégique 2018-2021, puis a réuni en juin les dirigeants des 12 ONG afin de définir une gouvernance du collectif et de décider du programme d'activités. Il s'agit d'ici 2021, année du prochain rapport de la France au Comité des Droits de l'Enfant, d'améliorer la contribution de la France (État et société civile) à l'effectivité des droits de l'enfant à l'international. Pour cela le Groupe Enfance a prévu un programme d'activités pour convaincre trois publics cibles :

- Les ONG et autres professionnels de la solidarité internationale ;
- Les pouvoirs publics (ministère des Affaires étrangères, Agence Française de Développement - AFD -) ;
- Le grand public, les donateurs, adhérents, et les citoyens.

Table-ronde à l'OCDE

Le 16 novembre, les ONG du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) se sont une nouvelle fois mobilisées pour rappeler la place centrale que doivent occuper les droits de l'enfant dans les politiques publiques d'aide au développement. Ainsi, elles ont organisé une table-ronde intitulée « *Mieux investir en faveur des droits de l'enfant* », au siège de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), dont la mission est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social dans le monde. « *Investir clairement pour les enfants c'est non seulement investir au profit des enfants mais au profit de la communauté dans son ensemble* », a rappelé Gilles Paillard, Directeur général de SOS Villages d'Enfants.

© Jean-Pierre Pouteau

Gilles Paillard, Directeur général de SOS Villages d'Enfants, plaide pour les droits des enfants à l'OCDE

L'exposition Objectif Enfance était visible jusqu'en décembre dans le hall du centre de conférences de l'OCDE. Elle a également été exposée durant plusieurs semaines en fin d'année dans les locaux du Conseil départemental de Charente-Maritime.

Vers le Haut : des Etats Généraux de l'Education

SOS Villages d'Enfants, représentée par son Directeur général, est membre du Think tank « Vers Le Haut », collectif dédié aux jeunes, aux familles et à l'éducation, qui regroupe 22 organisations. Les 22 acteurs de ce collectif ont interpellé les candidats à la présidentielle, en leur demandant de s'engager à organiser « des Etats Généraux de l'Education » après l'élection afin « de faire de l'éducation une priorité du prochain quinquennat » : « *Acteurs de tous horizons engagés en faveur de la jeunesse, nous demandons avec force aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à lancer des Etats Généraux de l'Education dès le début du prochain quinquennat, en cas de victoire en mai 2017. A travers ces Etats Généraux de l'Education, il ne s'agit pas d'apporter UNE réponse unique à tous les défis – il n'y en a pas – mais de poser un cadre et des engagements partagés qui permettront aux familles, aux enseignants, aux éducateurs, aux pouvoirs publics, aux acteurs associatifs, aux entreprises, à l'ensemble du corps social de se mobiliser avec succès, sur le terrain, auprès des jeunes* ».

Avec Coordination SUD

Le 26 octobre, une centaine de représentant-e-s d'ONG de solidarité internationale dont Gilles Paillard pour SOS Villages d'Enfants, ont manifesté à l'appel de Coordination SUD devant les locaux de l'Agence Française de Déve-

loppement (AFD) à l'occasion de la tenue de son Conseil d'administration où siègent le ministère des Finances et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Ils dénonçaient la coupe brutale de 16 millions d'euros qui ampute ainsi de 20 % le budget de 2017 de l'agence dédié au financement des projets de terrain des ONG, soit 20 % en moins sur les 77 millions prévus en 2017.

SOS Villages d'Enfants a répondu Présent ! à l'Appel des solidarités

Pour que le monde soit guidé par les solidarités et non plus par la peur et le repli sur soi, SOS Villages d'Enfants et 80 autres ONG Françaises ont lancé un appel citoyen et universel autour de cinq caps solidaires :
• Une politique sociale qui met un terme à la pauvreté et l'exclusion, une politique d'égalité réelle entre tous les citoyens ;
• Une solidarité internationale et sans frontières, qui tend la main ;
• Une économie du partage qui redistribue les richesses au lieu de les concentrer ;
• Une politique d'écologie intégrale ;
• Une démocratie renouvelée, sur tous les territoires.
Gilles Paillard sur France Inter lors de la conférence de presse de lancement le 23 mars :
« *Le monde de demain sera à l'image des enfants d'aujourd'hui : heureux ou malheureux ; en paix ou en danger ; serein ou violent. Voilà pourquoi s'il est bien un développement qui se doit d'être durable, c'est celui de l'enfant* ».
Les propositions de ce collectif ont été réunies dans un livre remis aux députés en octobre et disponible en librairie : « *100 propositions pour une société solidaire* ».

Plaidoyer et recherches

L'approche par les droits de l'enfant au quotidien

Dans le prolongement de l'engagement associatif en matière de droits de l'enfant, marqué par le récent projet européen et les formations interinstitutionnelles proposées plusieurs fois par an, un dispositif de formation-action a été conçu spécifiquement pour les éducateurs spécialisés et animateurs en villages. 5 sessions sont organisées en 2017 et 2018 avec comme objectif : renforcer l'approche par les droits de l'enfant au quotidien.
Cette formation-action se déroule en deux temps :
Une 1re journée de sensibilisation avec une séquence animée par un jeune issu de la protection de l'enfance. Et une 2e journée de travail collectif permettant de revisiter les pratiques associatives et les postures professionnelles de chacun en vue de mieux s'approprier les droits de l'enfant.
Cette approche est structurée autour de quatre principes fondamentaux :
- La vie, la survie et le développement ;
- La participation ;
- La non-discrimination ;
- L'intérêt supérieur de l'enfant.

Présentation des conclusions du rapport sur les besoins fondamentaux de l'enfance

A l'occasion de la réunion des directeurs de villages d'enfants SOS les 8 et 9 juin, l'association a convié Marie-Paule Martin-Blachais, médecin de PMI et ancienne directrice générale du GIP Enfance en Danger, à venir présenter les conclusions du rapport remis en février 2017 à Laurence Rossignol sur les besoins fondamentaux de l'enfance. L'association avait par ailleurs été auditionnée dans le cadre de cette démarche.
Issu d'un travail de concertation, le rapport a permis plusieurs évolutions significatives tout en jetant les bases d'une approche ambitieuse de la protection de l'enfance axée sur les besoins de l'enfant. Le comité d'experts a ainsi élaboré une cartographie des 5 besoins fondamentaux de l'enfant : besoin de sécurité, besoin d'explorer le monde, besoin d'avoir un cadre et des limites, besoin d'identité, besoin d'estime de soi. Madame Martin-Blachais a souligné que ce schéma cartographique et le rapport en général rejoignaient la démarche empirique entreprise par SOS Villages d'Enfants et conduite depuis plus de 60 ans, qui défend partout l'idée qu'il n'y a pas d'enfance s'il n'y a pas d'amour.

Rapport 2017 sur les droits de l'enfant : SOS Villages d'Enfants à l'honneur

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, et la Défenseure des enfants, Geneviève Avenard, ont remis au Président de la République le rapport « *Droits de l'enfant en 2017 : Au miroir de la Convention internationale des droits de l'enfant* ».
Dans l'information « *Former les professionnels aux droits de l'enfant* » *(en page 67 du rapport)*, le Défenseur des droits rappelle qu'il a apporté son soutien au projet de formation des professionnels de l'enfance aux droits de

l'enfant porté par SOS Villages d'Enfants et la CNAPE (Convention nationale des Associations de Protection de l'Enfant) :
« Projet européen, il s'inscrit dans un objectif de promotion des droits de l'enfant et de diffusion de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Les formations organisées dans ce cadre s'appuient « *sur la conviction qu'une approche par les droits de l'enfant, favorisant leur participation, enrichit les pratiques professionnelles et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement dans le champ de la protection de l'enfance* ». »

Les droits de l'enfant avec le Train Petite Enfance et Parentalité

SOS Villages d'Enfants était partenaire de la première édition de ce Train, à l'initiative de l'association *Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance,* en partenariat avec la filiale *Trains Expo* de la SNCF. La voiture 5, « Protéger l'enfant et ses droits », était dédiée, autour de la Place des Droits de l'Enfant, à SOS Villages d'Enfants et au Défenseur des Droits, en lien avec les principes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les droits que l'association met en œuvre auprès de chaque enfant et jeune accueilli et accompagné (*Voir Communication page 39*).

Interventions-groupes de travail, conférences et publications

Assises nationales de la Protection de l'enfance

Les 10es Assises nationales de la Protection de l'enfance se sont tenues à Paris les 3 et 4 juillet. Elles proposaient aux 2 000 congressistes de dresser un bilan des 10 dernières années en se demandant quels progrès et quelles failles la protection de l'enfance montrait aujourd'hui. Autres questions centrales abordées : *Pourra-t-on s'adapter à la vulnérabilité grandissante de notre société et à la dégradation de nombre de repères éducatifs ? Quelles perspectives pour notre système et nos pratiques ?*
SOS Villages d'Enfants était très présente sur cette manifestation à travers deux stands (stand Formation et stand Association) qui ont accueilli un nombre très important de professionnels et lui ont permis de partager son expertise. L'occasion de constater la reconnaissance de plus en plus marquée de la qualité de notre travail et de la pertinence de notre projet associatif fondé sur les liens de l'attachement.
SOS Villages d'Enfants est également intervenue dans un atelier « *Les besoins de l'enfant davantage respectés* » au cours duquel Sylvie Delcroix, responsable de projets Etudes et Plaidoyer, et Léo Mathey (FNADEPAPE, jeune expert) ont présenté le projet de formation aux droits de l'enfant et rappelé le lien essentiel entre le respect des droits de l'enfant et la prise en compte de ses besoins fondamentaux.
L'association a aussi présenté son travail sur le droit à la participation des jeunes et sur l'épanouissement par le sport. Dominique Vial, directeur du village d'enfants SOS de Persan, et Julien, 17 ans, ex-représentant du village d'enfants SOS de Sainte-Luce, sont intervenus sur l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ) ; Kevin Martin, coordinateur national, et Alexandra Magy, éducatrice familiale au village d'enfants SOS de Busigny, autour du Programme d'Epanouissement Par le Sport (PEPS).

Pygmalion : communications publiques autour de la recherche

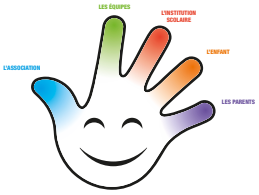

Le 27 septembre dernier, Hélène Join-Lambert (Enseignant/enseignant-chercheur - université de Nanterre/CREF), Pierrine Robin (Maître de conférences en sciences de l'éducation/UPEC), Benjamin Denecheau (Maître de conférences en sociologie/UPEC) et Sandrine Dottori, responsable de projets Etudes et Innovation, ont présenté en anglais la recherche « Pygmalion » à la 9e Conférence internationale de Recherche sur l'Accueil Familial organisée sur le thème : « *Entre continuité et rupture dans l'accueil familial* » par l'université de Nanterre.
Devant des équipes de chercheurs étrangers, le petit groupe a mis en évidence la stratégie de l'association pour favoriser la réussite des enfants accueillis en villages d'enfants SOS à travers le programme Pygmalion et les principaux résultats de la recherche. Au-delà du « pourquoi » des difficultés scolaires des enfants protégés développé par les nombreuses recherches anglaises, c'est sur la question du « *comment concrètement changer la donne ?* » que les travaux ont suscité un grand intérêt de la part des chercheurs présents.
Le 9 octobre, Marie-Pierre Mackiewicz (Maître de conférences en sciences de l'éducation/UPEC) et Benjamin Denecheau ont également présenté la recherche lors d'un congrès organisé à Bruxelles sur le thème des alliances

famille-école. Cette présentation était centrée sur les leviers et obstacles favorisant une continuité ou provoquant des ruptures et des malentendus dans la relation à l'école dans les situations de placement.

Publications concernant SOS Villages d'Enfants dans la presse professionnelle

- Réalités familiales – juin 2017 (Dossier : Les familles et l'argent)
  Titre de l'article : L'argent : un levier essentiel pour accompagner les jeunes accueillis en protection de l'enfance vers une vie autonome ;

- BPE - mai 2017
  Titre de l'article : Adolescents et jeunes majeurs. Retour sur la décennie écoulée et sur les évolutions des modalités d'accompagnement vers plus d'autonomie proposées par SOS Villages d'Enfants.

Sur le projet européen de formation aux droits de l'enfant :

- La Gazette des communes (16 janvier 2017) : Replacer les droits de l'enfant au cœur de l'action des agents ;

- Les Cahiers dynamiques n°69 (février 2017) : Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance, passer de la théorie à la pratique grâce à la formation… et à l'Europe ! S. Bourgeois, S. Delcroix ;

- FORUM (mai 2017) : Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance : de la parole aux actes, retour sur la capitalisation d'un projet par une conférence européenne ; S Bourgeois, S. Delcroix ;

- FORUM (juillet 2017) : Focus sur la participation : les jeunes aux manettes ! Une expérience de coformation en action ; S Bourgeois, S. Delcroix ;

- Bulletin mensuel du Centre International de référence pour les droits de l'enfant privé de famille, SSI (janvier 2017) : Et si l'expertise des jeunes concernés aidait à humaniser le système de protection de l'enfance… G. Chouin ;

- SOS Villages d'Enfants, CNAPE et Défenseur des Droits : Plaquette 4 pages *De la parole aux actes*, diffusée en 2 500 exemplaires aux Assises nationales de la Protection de l'enfance.

COMMUNICATION

Visibilité : une montée en puissance en 2017

- Partenaire du Train Petite Enfance et Parentalité
- Mention spéciale sur France 2 !
- Réseaux sociaux : **+ 6 700** sympathisants en 2017
- Dons en ligne : **+ 23 %**

Dans toutes ses actions de communication, SOS Villages d'Enfants se pose comme un acteur référent de la protection de l'enfance avec une approche résolument bienveillante et respectueuse des enfants. Les valeurs portées par l'association dans sa communication prolongent ainsi celles qu'elle partage à chaque instant avec les enfants qu'elle accueille et accompagne, ses collaborateurs et les donateurs : honnêteté, attention à autrui, engagement militant.
SOS Villages d'Enfants a vu à nouveau en 2017 ses actions de communication largement relayées à titre gracieux dans différents médias qu'elle tient ici à remercier tout particulièrement.

Actions de communication grand public

« Aucun enfant ne devrait grandir seul » : un succès

Le 20 novembre, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, a été lancée la campagne 2017 de SOS Villages d'Enfants International autour d'une nouvelle vidéo. Pour cette campagne de sensibilisation et de notoriété, créée dans la continuité de celle de 2016, il a été demandé à des enfants, partout dans le monde, de montrer « *comment ils savent que leurs parents les aiment très fort* ». Le message final rappelle cette année encore qu'1 enfant sur 10 n'a rien à montrer car il grandit seul… Les vidéos ont été tournées avec des enfants en villages d'enfants SOS ou dans les communes voisines.
En France, la campagne a été relayée sur différents médias négociés gratuitement avec les régies : digital, TV, affichage, cinéma et ce jusqu'à début janvier 2018, à hauteur de 293 664 € pour l'ensemble de l'année 2017.
Journée spéciale sur Radio Classique : Radio Classique a diffusé toute la journée des reportages et des interviews de personnalités qui s'engagent pour qu'aucun enfant ne grandisse seul. Radio Classique et SOS Villages d'Enfants sont également allées à la rencontre d'enfants pour leur poser la question : « *Comment sais-tu que ton papa ou ta maman t'aiment très fort ?* », donnant lieu à la diffusion de témoignages tout au long de la journée.

« Tous les bonheurs de l'enfance » sur France 2

La campagne « Tous les bonheurs de l'enfance » entendait rappeler qu'en France et dans le monde, tous les enfants ont des droits : droit de grandir au sein d'une famille aimante, de vivre dans un environnement sûr et sain, de recevoir une alimentation et des soins adéquats, de bénéficier d'une éducation, de jouer et se reposer, de choisir ses propres amis, et de donner leur avis.
Cependant, malgré l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant en 1989 par de nombreux Etats, de nombreux enfants n'ont toujours pas accès à tout ce dont ils ont besoin pour grandir et se développer.

© Télépanis

Une campagne télévisée pour rappeler que tous les enfants ont des droits

C'est pour sensibiliser à cette réalité que SOS Villages d'Enfants parrainait le programme court « Tous les bonheurs de l'enfance » présenté par Anny Duperey, marraine de l'association, diffusé sur France 2. Chaque soir, du 20 novembre 2017 au 4 janvier 2018, du lundi au jeudi, à 20 h 35, un épisode d'une minute présentait un droit fondamental, en l'explorant de manière originale, au travers d'un contraste saisissant entre des enfants heureux qui présentent « *ce qui fait leur bonheur d'enfant* » et le discours d'Anny Duperey sur le quotidien de millions d'enfants vivant dans un contexte d'extrême vulnérabilité.
Un sondage a été effectué et a démontré que 82 % des spectateurs se disent séduits par le programme, ce qui est au-dessus des standards de France Télévisions (73 % en moyenne). Les raisons de cet agrément sont avant tout liées au contenu (sensibilisation aux droits des enfants). En termes de notoriété assistée, SOS Villages d'Enfants atteint 72 %. Même si une majorité de personnes (61 %) connaissaient déjà l'association, souvent grâce aux médias, le programme a un impact sur cette notoriété : 11 % ont connu l'association grâce à lui. Il a également un impact sur la perception de SOS Villages d'Enfants : 25 % déclarent avoir une meilleure image de l'association, 40 % une image toujours aussi bonne.

« Musiques d'Enfance » sur Radio Classique

La campagne « Musiques d'Enfance » s'est poursuivie en 2017, pour la 7e année consécutive, autour du même dispositif de chroniques de 60 secondes, diffusées hors écrans publicitaires, sur Radio Classique, du 10 avril à fin juin, puis à partir du 18 septembre pendant 11 semaines jusqu'à la fin de l'année. Elle s'est enrichie de nouveaux témoignages parmi lesquels ceux de Natalie Dessay, Anne Roumanoff, Lambert Wilson, Anne Sinclair...
Une nouveauté en 2017 : les auditeurs étaient incités à faire un don par SMS.

Bilan Radio Classique
En 2017, l'association bénéficie d'une notoriété de 80 % auprès des auditeurs. Le taux de mémorisation reste élevé : 81 % chez les auditeurs quotidiens.
Anny Duperey est toujours plébiscitée par les auditeurs. La chronique est toujours très appréciée avec un format perçu comme original qui séduit. Elle apparaît comme un moyen pertinent pour communiquer sur une cause humanitaire. Le taux de sensibilisation est très fort : près de 3 auditeurs sur 4 se sentent concernés par la cause défendue par l'association. La campagne donne envie de se renseigner sur l'association et, pour plus d'1 auditeur sur 3, incite au don. Des chiffres qui confortent l'impact et l'efficacité du dispositif.

Campagne Libéralités

Une approche personnalisée

Une nouvelle segmentation de la base donateurs permet de mieux connaître les testateurs et prospects afin de mettre en place un suivi personnalisé.
Les courriers et lettres de remerciements adressés aux grands donateurs, testateurs et testateurs potentiels comprennent une présentation du service Philanthropie et la carte de sa Responsable, Marie-Anne Jubré.
Des invitations ont été envoyées aux grands donateurs et testateurs pour plusieurs événements en 2017 : anniversaire du village d'enfants SOS de Plaisir, pose de la 1re pierre du village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha, exposition, concert des sœurs Buniatishvili. L'une d'elles a généré un don exceptionnel de 12 000 €.

* Ce bilan de campagne a été réalisé du 5 au 8 décembre 2017 auprès des auditeurs réguliers de Radio Classique (au moins 1 fois par semaine). Les auditeurs sont interrogés online.

Le service Legs, donations et assurances-vie a reçu 290 demandes de brochures d'information (contre 244 en 2016), en majorité via les mailings de fidélisation. Ce guide avait été entièrement actualisé en 2016.

Des actions particulières

La **Journée des Legs**, le 13 septembre, a été l'occasion de nous adresser à des testateurs potentiels sur Facebook, ce qui a permis de toucher 17 524 personnes et a donné lieu à 863 réactions, commentaires et partages.
A noter pour le **site internet** : en 2017, la page générale sur les libéralités est la 3e page la plus vue après la page d'accueil et la page de recrutement. Les internautes peuvent visionner une vidéo, dans laquelle Marie-Anne Jubré expose les possibilités et modalités d'un projet de transmission, et l'enjeu qu'il représente pour les enfants accompagnés par l'association.
Dans la presse quotidienne régionale et nationale (Le Monde, Le Figaro, La Croix), l'association a adressé, **à l'occasion du 1er novembre**, ses remerciements aux testateurs disparus.

Digital et réseaux sociaux
L'année 2017 a confirmé la montée en puissance de la visibilité de SOS Villages d'Enfants, tant sur le site web que sur les réseaux.
Le nombre de sessions augmente de 10,18 % par rapport à 2016 et celui des nouveaux utilisateurs de 7,65 %.
Le nombre de dons en ligne est de 6 739 pour un montant total de 952 000 € (contre 4 962 en 2016, soit + 23 %).
Près de 6 700 sympathisants nous ont rejoints en 2017 sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Linkedin, Youtube).

Evénements

Train Petite Enfance et Parentalité

SOS Villages d'Enfants était partenaire de la première édition de ce Train, à l'initiative de l'association *Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance*, en partenariat avec la filiale *Trains Expo* de la SNCF. Ce voyage interactif au cœur du développement de l'enfant déclinait à bord de 6 voitures des thèmes comme la naissance, le jeu, la communication, le quotidien, les droits, les dangers… La voiture 5, « *Protéger l'enfant et ses droits* », était dédiée, autour de la Place des Droits de l'Enfant, à SOS Villages d'Enfants et au Défenseur des droits, en lien avec les prin-

Jacques Toubon, Défenseur des droits, et Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, le 20 novembre

cipes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les droits que l'association met en œuvre auprès de chaque enfant et jeune accueilli et accompagné.
17 jours de trajet du 2 au 22 novembre, 15 étapes dans toute la France et près de 32 000 visiteurs accueillis : le parcours du Train Petite Enfance et Parentalité aura été ponctué de nombreuses rencontres avec des professionnels, des officiels et des personnes simplement désireuses de mieux connaître SOS Villages d'Enfants. 14 conférences ont été assurées par des professionnels de SOS Villages d'Enfants : métier d'éducatrice familiale, village d'enfants SOS, formation des professionnels aux droits de l'enfant, attachement, Programme de Renforcement des Familles.
Anny Duperey était présente le 2 novembre à l'inauguration. La marraine de l'association a ainsi pu rappeler l'importance du respect des droits des enfants et notamment celui d'avoir une famille.
Pour marquer la journée du 20 novembre, Jacques Toubon, Défenseur des droits, ainsi que Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, sont venus visiter le train Gare du Nord à Paris. Un échange avec une classe de CE2 de Meudon autour des droits de l'enfant a fait ressortir la bienveillance naturelle des enfants vis-à-vis de ceux dont les droits ne sont pas respectés.

Exposition « *Déflagrations - Dessins d'enfants, guerres d'adultes* »

Du 6 octobre au 16 décembre avait lieu à Strasbourg, à la Médiathèque André Malraux, l'exposition « *Déflagrations - Dessins d'enfants, guerres d'adultes* ». SOS Villages d'Enfants était un partenaire majeur de ce projet militant exceptionnel qui rappelait qu'un des droits de l'enfant les plus bafoués est celui de ne pas subir ou faire la guerre. La collection de dessins d'enfants témoins / victimes des conflits armés et crimes de masse depuis la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui était saisissante.
La violoncelliste Sonia Wieder Atherton accompagnée d'une jeune comédienne qui lisait des témoignages d'enfants emportés par des guerres du monde ont livré une expression poignante des souffrances de ces enfants. A l'occasion du vernissage, François-Xavier Deler, directeur du développement et de la communication, a rappelé que les malheurs dont témoignent ces dessins sont également annonciateurs des malheurs du monde de demain si on ne milite pas pour le respect de tous les droits de tous les enfants. A cet événement étaient associés des grands donateurs et des testateurs de l'association.

Georgia : le spectacle

© Masha Mosconi

Un public conquis par la qualité du spectacle

Samedi 14 octobre au théâtre d'Ablon sur Seine a été donnée la première de « *Georgia-Tous mes rêves chantent* », devant une salle comble de professionnels, d'enfants et de parents conquis par la qualité du spectacle créé à partir du livre/CD écrit par Timothée de Fombelle et porté par les

formidables musiciens de l'Ensemble Contraste et par de très beaux interprètes, en particulier Amandine Bourgeois et Marie Oppert.
Avant le début de la représentation, François-Xavier Deler a rappelé la genèse du projet et comment le modèle associatif de SOS Villages d'Enfants a volontairement inspiré l'histoire de Georgia.
Le 21 octobre, dans le théâtre élisabéthain du château d'Hardelot à Condette (62) ont également eu lieu deux représentations (*voir page 21*).

Rayonnement /Relations Publiques / Relations presse

La Fête des Mères le 28 mai

• Intervention de Gilles Paillard dans la matinale de CNEWS, le 28 mai ;
• Interview de Gilles Paillard dans la matinale de Sud Radio, le 28 mai ;
• Interview de Gilles Paillard et d'une éducatrice familiale (mère SOS) dans *Nous Deux* (parution juillet) ;
• Reportage dans la famille de Marie, éducatrice familiale (mère SOS) au village d'enfants SOS de Plaisir, pour le JT de France 3 National, le 28 mai ;
• Interview de Brigitte, mère SOS de Calais, sur Europe 1 ;
• Portrait de Bernadette, mère SOS au village d'enfants SOS de Jarville sur 20minutes.fr, le 27 mai ;
• Des annonces publicitaires négociées gracieusement en presse écrite (CNews Matin, La Gazette Santé sociale, la Tribune, Tribune de Lyon…) et en format bannières web obtenues sur plusieurs sites Internet (Deezer, Le Figaro, Le Monde, BFM TV, Orange, Spotify, TF1, RATP...) ;
• De l'affichage digital gratuit en centres commerciaux.

Mention spéciale à SOS Villages d'Enfants sur France 2 !

Avant les fêtes, France 2 a diffusé un reportage dans « L'Œil du 20 heures » sur le Don en confiance : « *Comment sait-on que l'argent donné aux associations est bien dépensé ?* ». SOS Villages d'Enfants y était notamment mentionnée comme l'une des associations où la part des dons allant à la mission sociale est la plus élevée, 88,23% des ressources de l'association allant au profit des enfants* !

Les personnalités se mobilisent

Anny Duperey, une marraine engagée médiatiquement

Le 28 janvier, Patrick Sébastien, passionné de grand spectacle et dénicheur de talents, animait en compagnie de ses invités, dont Anny Duperey, son émission « Le Plus Grand Cabaret du Monde ». Cette soirée de divertissement présente quelques-uns des numéros d'illusionnisme, de magie et de cirque les plus singuliers et novateurs créés par des artistes venus du monde entier.
Après avoir rappelé les fondamentaux de SOS Villages d'Enfants, Anny Duperey, marraine de l'association, est revenue sur sa propre histoire pour évoquer son engagement aux côtés de l'association. France 2 s'est hissée à la deuxième place des audiences TV avec près de 3,3 millions de personnes devant les écrans soit 16,2% du public.

Autour de la campagne : « Aucun enfant ne devrait grandir seul »

Afin de susciter encore davantage l'adhésion du grand public à la cause de l'enfance vulnérable, SOS Villages d'Enfants France a fait appel à des célébrités afin de relayer le message. Le principe était simple : poster une photo de « *la tête que l'on fait quand on voit quelqu'un que l'on aime* » avec le hashtag **#nochildalone**, et rappeler qu'1 enfant sur 10 dans le monde n'a personne qui lui donne de l'amour.
L'opération lancée sur le journal en ligne Huffington Post par notre ambassadrice **Laurence Ferrari** a rencontré un grand succès sur les réseaux sociaux avec la participation d'animateurs TV et radio comme Estelle Denis, Alex Goude, Julia Martin, Florian Gazant, Maya Lauqué, Benjamin Castaldi, Faustine Bollaert entre autres, ainsi que des blogueurs. Partenaire de SOS Villages d'Enfants, la Fondation PSG a également joué le jeu…
Les résultats de cette campagne digitale en quelques chiffres :
• 5 308 visites du profil ;
• 427 mentions de SOS Villages d'Enfants France ;
• 116 nouveaux followers ;
• 312 000 vues.

* Compte d'emploi des ressources 2016.

RICHESSES HUMAINES

L'engagement humain de SOS Villages d'Enfants se traduit par une volonté de progrès forte et constante qui promeut la responsabilité et la performance de chacun.

37 recrutements d'éducatrices et aides familiaux(les) en CDI dont 5 pour le nouveau village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha ;

46 recrutements hors postes EF/AF dont les 2 directeurs des nouveaux villages d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha et Gémozac ;

Plus de **30** heures de formation en moyenne par salarié.

L'activité de la direction en charge des richesses humaines s'inscrit pleinement dans l'une des orientations stratégiques de l'association pour les années à venir : Créer un mouvement.

Elle a pour finalité de veiller à un équilibre permanent entre les besoins des salariés et les enjeux associatifs qui s'imposent à tous.

Il s'agit collectivement de permettre d'assurer un double engagement à la fois comme professionnels et comme militants de la protection de l'enfance pour répondre au mieux aux besoins des enfants dans la durée. Pour cela, des axes forts dans l'accompagnement des richesses humaines ont été retenus :

• Le management des compétences pour accompagner l'évolution de chacun ;

• Le principe de l'intelligence collective fondé sur le travail en équipe dès le recrutement, en formation et au quotidien ;

• L'utilisation de toutes les pratiques favorisant la bientraitance auprès des enfants d'abord, mais aussi dans le management et plus globalement dans le cadre de nos relations professionnelles quotidiennes.

Toutes les actions présentées ici s'inscrivent dans ce cadre.

L'activité recrutement s'est renforcée cette année

Une « marque employeur » affirmée pour renforcer le rayonnement associatif auprès de candidats potentiels

Le contexte de développement des activités et notre plan d'actions visant à renforcer l'accompagnement dans la durée des professionnels de l'association nous ont conduits à faire évoluer le positionnement de notre « marque employeur ».

Il est dorénavant fondé sur un message clé : donner un nouveau sens à sa vie professionnelle en rejoignant SOS Villages d'Enfants, une association au projet associatif fort.

Ce premier principe s'appuie sur trois valeurs associatives fondamentales : l'ambition en matière de qualité de la prise en charge, la fiabilité de l'association depuis plus de 60 ans et la stabilité proposée grâce à une durée d'accompagnement de 8 à 9 ans en moyenne.

Une vidéo a été produite pour décrire ces principes avec les témoignages d'une mère SOS et d'une jeune adolescente qui a passé 17 ans au village d'enfants SOS de Neuville (Nord).

Une affiche et une plaquette ont été conçues également pour accompagner l'activité de prospection des candidatures.

Un plan médias a été initié en 2017 pour être mis en œuvre dès le début de l'année 2018.

Un rythme de recrutement des accueillantes accru cette année

En 2017, 19 éducatrices et 21 aides familiaux(iales) ont été embauchés en CDI. 5 éducatrices familiales ont une lettre d'embauche pour Beauvais-sur-Matha.

2 200 candidatures ont été reçues ; 183 candidats reçus lors de journées recrutement avec 30 journées dont 6 en villages et 3 pour les nouveaux villages ; ces séances ont quasiment doublé en deux ans (18 en 2015).

Au-delà du groupe recrutement existant, un nouveau groupe a donc été mis en place en Charente-Maritime en vue de l'ouverture des villages d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha et de Gémozac. Ce groupe est animé avec la contribution du village d'enfants SOS de Sainte-Luce.

Afin d'accompagner le développement de l'activité, des moyens supplémentaires ont été mis en place :

• Un logiciel de gestion des candidatures et de suivi du recrutement *Career Builder* ;

• Une équipe de psychologues participant au recrutement étoffée d'un psychologue qui bénéficie également d'une grande expérience au sein des services de l'ASE ;

• Enfin, le recrutement d'un nouveau recruteur a été lancé au cours du dernier trimestre, il rejoint l'équipe début 2018.

Au-delà des accueillantes, les recrutements ont été importants au sein de l'association :

Des moyens supplémentaires pour accueillir d'autres enfants

• Concernant la direction des villages d'enfants SOS : deux chefs de service ont été promus au poste de directeur de village et les deux directrices des villages de Charente-Maritime ont été recrutées.
• Concernant les équipes en villages d'enfants SOS : l'ouverture du Programme de Renforcement des Familles (PRF) Nord ainsi que l'ouverture d'Espaces de Transition, de Maisons des Familles ou les PRF et SAFI (Services d'Accueil Familial Immédiat) de Calais ont entraîné le renforcement des équipes éducatives avec le recrutement de 22 éducateurs, dont notamment 9 éducateurs spécialisés, 4 éducateurs jeunes enfants, 5 éducateurs scolaires, 1 conseiller en économie sociale et familiale et 1 technicien de l'intervention sociale et familiale.
• Au siège de l'association : les équipes se sont étoffées avec notamment le recrutement de deux nouveaux comptables, deux gestionnaires paie, une chargée de communication, une chargée des partenariats, une chargée des programmes internationaux, une chargée des libéralités et un chargé des relations donateurs.

Le tutorat en équipe : un vecteur d'intégration et de formation « terrain »

Le parcours de tutorat des éducatrices et aides familiaux(iales) la première année est généralisé en village avec des formes de mise en œuvre adaptées au contexte. Il est animé par une équipe de tuteurs et piloté par le directeur pour permettre au nouvel arrivant de s'approprier toutes les activités du poste.
Un parcours de tutorat a été formalisé également pour les directeurs et chefs de service en village. Il se déroule également au cours de la 1re année avec un pair référent chargé de soutenir le nouvel arrivant dans l'appropriation du poste en complément de l'accompagnement managérial dispensé par sa hiérarchie.

L'investissement en formation a encore augmenté cette année : une priorité associative réaffirmée

Il s'agit en effet d'accompagner les équipes dans la durée pour faciliter l'exercice de métiers exigeants et en évolution constante autour de deux principes :
• Permettre à chacun de se réassurer dans ses pratiques ;
• Adapter en permanence ses compétences aux enjeux de l'accompagnement des enfants.
Concrètement, il a été décidé de porter le taux de contribution à notre organisme collecteur (UNIFAF) à 2,3% de la masse salariale brute au lieu du taux de 2% conventionnel. Le montant alloué à la formation est de 450 K€ réparti de la manière suivante :
• 320 K€ consacrés au plan de formation ;
• 60 K€ pour l'analyse de la pratique ;
• 70 K€ à la période de professionnalisation et au compte personnel de formation.

Cet investissement direct complété des salaires bruts chargés représente un effort associatif de plus de 5,4% de la masse salariale.

Les points clés de l'activité de formation en 2017 :
• Les formations associatives sont proposées autour des thématiques suivantes (hors formation de perfectionnement pour les EF/AF) : l'approche par les droits de l'enfant pour les éducateurs (déploiement de la formation sur deux ans), la mise en place du PRF, la protection de l'enfance pour les fonctions supports, l'animation du parcours de tutorat, le retour d'expérience sur les entretiens professionnels et la sensibilisation au droit à la déconnexion.
• En village, des priorités de formation sont fixées sur la bientraitance et plus globalement sur la communication avec les enfants et en équipe.
• Des formations ont été mises en place pour la première fois par coordination sur des thématiques variées : le management pour le Centre, l'Ile-de-France et l'Ouest, l'élaboration des Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP) pour le Nord, la prévention de la radicalisation dans le Sud. Dans l'Est, chaque village d'enfants SOS réserve des places pour l'autre village dans les formations organisées.

Focus sur la formation des éducatrices et des aides familiaux(iales) : un parcours de formation sur mesure favorisant la transmission des valeurs associatives

Deux nouvelles promotions, 30 personnes au total, ont démarré le socle commun de formation institutionnelle.

Rencontre des anciennes mères SOS à Paris en octobre 2017

Il a été déployé dans sa nouvelle version pour la 2e année consécutive.
Ce parcours de formation a poursuivi son déploiement avec la mise en place de formations de perfectionnement dédiées aux éducatrices et aux aides familiaux(iales) au siège ou en régions. Cela a été l'occasion de composer des groupes avec des personnes d'expérience et de profils différents autour de sujets majeurs au quotidien comme : l'accompagnement des adolescents, la gestion du stress et des émotions, la capacité à faire face aux troubles de l'attachement, l'accompagnement de la révolution numérique ou dans un autre registre l'animation d'ateliers cuisine. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec Guy Martin et Procter&Gamble, ce qui a permis la mise en place d'ateliers cuisine dans tous les villages d'enfants SOS.

La biennale des anciennes mères SOS, rencontre qui a eu lieu en octobre dernier a intégré également le parcours de formation des accueillantes. En effet, cette rencontre a évolué cette année en y conviant les nouvelles mères SOS dans l'optique de favoriser la transmission des valeurs et des compétences. Cette journée a été l'occasion d'échanger sous la forme de tables rondes sur des thématiques passionnantes pour toutes et au cœur de l'engagement des mères SOS quelle que soit leur génération. La journée marquée par un partage d'expérience fort en émotion restera à coup sûr longtemps gravée dans les mémoires.

2017, l'année du développement de l'activité du département formation

Il s'agit pour ce département de contribuer au plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant sur les dimensions fortes de notre projet associatif et de valoriser les professionnels de l'association disposant de compétences reconnues en formation.
L'offre de formation s'appuie sur 4 valeurs associatives qui se déclinent en compétences clés pour les professionnels de la protection de l'enfance : le respect des droits de l'enfant, la conjugaison des liens affectifs, l'accompagnement dans la durée et la bientraitance.

2017 a été l'année du développement de l'offre de formation à travers plusieurs cibles :
- La pérennisation des formations pluri-institutionnelles sur les droits de l'enfant avec l'organisation de 4 sessions de formation. Cela a été une source de rayonnement associatif sur cette thématique en poursuivant le partenariat avec la CNAPE et le CNFPT.
- Notre organisme de formation été retenu dans le cadre d'un appel d'offres d'UNIFAF Ile-de-France sur cette thématique.
- Des formations intra ont été mises en place également pour des structures associatives : établissements du

secteur de la protection de l'enfance et association d'assistantes familiales.
• De nouveaux projets ont été initiés également avec l'EN-PJJ, l'ENM et l'ODPE du Var notamment.

L'accompagnement dans la durée : une priorité pour l'association

Les activités recrutement et formation sont inscrites dans la démarche associative d'accompagnement dans la durée des professionnels de l'association quelle que soit leur fonction.

Plusieurs actions ont renforcé cette démarche :

Les comités de carrière

Ces comités ont été mis en place pour la 1re fois en 2017 avec comme objectif d'identifier des situations nécessitant un accompagnement spécifique qui dépasse les leviers disponibles en village d'enfants SOS ou au sein des directions du siège.
Il s'agit donc de prévenir ou de gérer des situations complexes ou d'identifier des personnes à potentiel nécessitant un accompagnement spécifique.
Cette instance se réunit par village et pour chacune des directions du siège tous les deux ans avec la direction concernée, la DRH et le responsable gestion des compétences.

Les principaux leviers explorés sont les suivants : soutien à la mise en œuvre d'un projet de formation, de reconversion, mobilité géographique ou fonctionnelle, médiation en cas de situation de tensions, supervision renforcée, adaptation de l'organisation du travail ou tous types d'accompagnements opportuns.
Les comités de carrière sont alimentés en particulier à partir des entretiens professionnels qui se déroulent sur la même fréquence.
Un point spécifique est effectué sur le suivi de la formation de chaque salarié, en s'assurant que chacun a bénéficié d'au moins une formation au cours des 6 dernières années.
Un suivi est effectué entre deux comités de carrière pour s'assurer de la mise en œuvre des actions proposées et mettre à jour la situation de chaque salarié.

Les entretiens professionnels au service du management des compétences

La première campagne d'entretiens s'est achevée cette année. Pour rappel, ces entretiens doivent être proposés à chaque salarié au moins une fois tous les deux ans. Leur objectif est en effet de faire le point sur les perspectives d'évolution de chacun.
Quelques chiffres - Sur les 430 entretiens réalisés :
• Des bilans développés et formalisés à 100 % ;
• Seulement 7 % de l'effectif n'ont pas suivi de formation depuis 2014 ;
• 364 entretiens avec au moins un objectif de développement de compétences, soit 90 % ;
• 316 entretiens avec des indications précises dans le projet professionnel, soit 78 %.

L'association a souhaité s'approprier cet outil de manière proactive pour accompagner sa démarche de soutien au développement des compétences de ses professionnels.

A partir de septembre, des journées de retour d'expériences ont été organisées avec les directeurs et chefs de service en charge de la conduite des entretiens.
Le bilan est positif, il fait ressortir en particulier l'intérêt de revenir avec du recul sur des événements marquants afin de faire un lien avec les compétences mises en œuvre ou les difficultés vécues et ainsi permettre à chacun de se projeter dans le futur.

Une journée d'accueil axée sur la transmission des valeurs associatives

La journée qui s'est déroulée en mars au Théâtre de l'Oeuvre concernait 45 salariés représentant toute l'association. Une large place a été faite à la transmission du projet associatif avec l'intervention toujours très forte de Gilbert Cotteau. La journée s'est déroulée en trois temps :
• L'association en France et dans le monde ;
• L'actualité des projets associatifs ;
• Les fonctions et les missions du siège à travers ses différents départements.

Cette journée évoluera encore en 2018 pour en faire un événement associatif favorisant la transmission entre anciens et nouveaux professionnels.

Les Jeudis de l'Info

Ces rencontres au siège se sont poursuivies avec une nouveauté cette année, la contribution de professionnels de villages d'enfants SOS pour favoriser une meilleure connaissance réciproque.

Les thématiques cette année étaient :
- Les enjeux du Programme d'Epanouissement Par le Sport (PEPS) ;
- Le nouveau Programme de Renforcement des Familles (PRF) ;
- Les legs et les grands donateurs ;
- Le métier d'éducateur spécialisé en village d'enfants SOS.

Le nombre de rencontres sera encore renforcé en 2018 pour favoriser la transversalité et permettre à chacun de s'approprier au mieux les enjeux d'actualité.

Le dialogue social

L'association a toujours été très attentive à maintenir et à développer un dialogue social constructif. Ainsi, l'année 2017 a été particulièrement riche en échanges avec les partenaires sociaux avec notamment la signature de 5 accords d'entreprise allant dans le sens de la qualité de vie au travail et de l'amélioration des conditions de travail des salariés. Ainsi, le 25 avril 2017, l'association a renouvelé l'accord en faveur de la prévention de la pénibilité et du développement du bien-être au travail en intégrant le principe du droit à la déconnexion.

Un accord portant sur la revalorisation des tickets restaurant a été agréé en décembre 2017, portant la valeur du ticket restaurant de 7,05 € à 7,50 €. Un autre accord portant sur la revalorisation des grilles des aides familiaux(iales) prenant en compte la progressivité globale de la grille des éducatrices familiales sera porté à la décision de la Commission Nationale d'Agrément.

Les membres du Comité d'entreprise ont eu recours à un expert pour les assister sur les consultations annuelles obligatoires relatives à la politique sociale, aux conditions de travail et à l'emploi et les orientations stratégiques. Cette expertise, financée par l'employeur, a porté sur tous les éléments d'ordre économique ou social nécessaires à la compréhension et à l'appréciation de la situation de l'association. La motivation principale du Comité d'entreprise était d'avoir une analyse extérieure sur le taux d'absentéisme et de pouvoir proposer des solutions de résorption ou d'amélioration.

Politique salariale

Les propositions de revalorisation de la valeur du point, demandées par le syndicat employeur NEXEM et les organisations syndicales, portant celui-ci de 3,76 € à 3,78 € avec une rétroactivité au 01/12/2017 ont été rejetées par la Commission Nationale d'Agrément.
Ainsi depuis le 01/04/2013, la valeur du point n'a pas évolué.

Dans sa politique salariale, l'association s'assure du respect d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes. Ainsi à poste identique, salaire identique.
Il est également à noter que l'échelle de salaires entre les 10 plus hautes rémunérations et les 10 plus basses se maintient et est toujours de 1 à 4 (de 1 à 5,5 dans le secteur associatif et de 1 à 8,4 dans le secteur marchand).

FINANCEMENT DE NOS ACTIONS

En 2017, malgré les aléas économiques, SOS Villages d'Enfants a su conserver une progression de ses produits grâce à la fidélité de ses donateurs et de ses partenaires publics et privés.

SOS Villages d'Enfants continue la rationalisation des dépenses au profit de ses missions sociales.

Origine des ressources et emplois en 2017

46 % proviennent de financements privés

48 % proviennent de financements publics au titre de la protection de l'enfance

6 % proviennent d'autres types de ressources dont les placements financiers

Collecte privée : 32,9 millions d'euros

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux,

89,19 €

vont au profit des enfants

Origine des ressources

Conseils départementaux

En France, SOS Villages d'Enfants reçoit **un financement sous forme de prix de journée de la part des conseils départementaux au titre d'une délégation de mission de service public de la protection de l'enfance** : accueil des enfants confiés par l'Aide sociale à l'enfance suite à une décision judiciaire dans la quasi-totalité des cas. Le prix de journée, fixé par le conseil départemental, correspond au montant journalier versé à l'association, pour la prise en charge d'un enfant dans un village SOS.

En 2017, les conseils départementaux ont versé plus de 33,7 M€, en prix de journée, contre 32,5 M€ en 2016, pour financer les budgets familiaux et le fonctionnement (14 %), les frais des équipes éducatives et administratives accompagnant les enfants dans les villages SOS (70 %), les frais de structure et d'amortissement des investissements (16 %).

Sur l'année 2017, hors journées relatives aux Programmes de Renforcement des Familles, l'association a réalisé 248 976 journées d'accueil en établissements par rapport aux prévisions budgétaires validées par les services sociaux des conseils départementaux (245 218 journées), soit une hausse de 3 758 journées.

Financements privés

Les financements privés sont issus du résultat d'opérations d'appels à la générosité du public, des entreprises partenaires et de libéralités perçues au titre des legs, donations et assurances-vie.

Sur l'exercice 2017, les ressources privées collectées s'élèvent à 32,9 millions d'euros, ce qui en fait une année « record » pour ce qui est de la collecte de fonds privés, grâce à une performance exceptionnelle des legs, donations et assurances-vie.

Cette contribution privée finance l'ensemble des « actions Monde » ainsi qu'une partie de l'action en France où elle représente un complément indispensable aux dispositifs publics soumis à restrictions budgétaires.

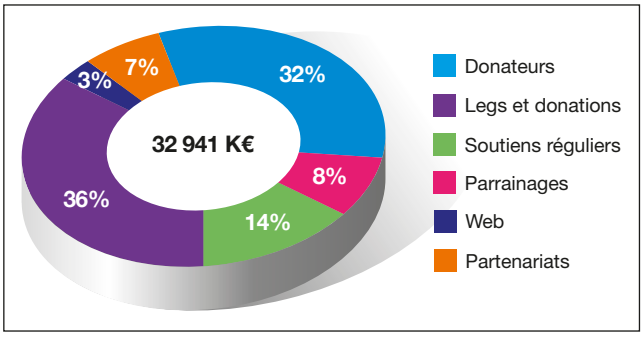

Nouvelle progression de la collecte

SOS Villages d'Enfants ne peut que se féliciter de la progression de la collecte, réalisée avec le généreux soutien de ses fidèles donateurs et partenaires, sur lesquels l'association a toujours pu compter.

Le total de la collecte hors legs enregistre ainsi une croissance de 1,6 % pour atteindre 20,9 M€. Avec les legs, le montant total de la collecte pour cette année 2017 est de 32,9 M€ (soit + 16 % par rapport à l'année 2016).

Cette année encore - c'est une tendance de notre secteur - le recrutement de nouveaux donateurs a été difficile, même si nous pouvons compter sur près de 35 000 nouveaux donateurs.

A noter la progression remarquable de la collecte web, qui augmente de plus de 23 %, pour atteindre une collecte de 952 000 €.

Autre indicateur significatif : une augmentation du don moyen en fidélisation (+ 3,2 %) comme en prospection (+ 4,7 %).

Mention spéciale pour les libéralités : les legs, donations et assurances-vie représentent 11,99 M€, soit + 53,7 % par rapport à 2016.

Fait marquant : nos fidèles donateurs particuliers se sont fortement mobilisés pour la construction de 2 nouveaux villages d'enfants SOS en Charente-Maritime. Plus de 180 000 € ont ainsi été récoltés pour financer notamment la construction de 15 maisons familiales qui permettront d'accueillir 68 frères et sœurs d'ici la fin 2018.

Création de la Fondation SOS Villages d'Enfants

En 2017, l'association SOS Villages d'Enfants prend la décision stratégique de créer une Fondation sous l'égide de la Fondation pour l'Enfance. Ce nouveau statut offre désormais aux donateurs la possibilité de réaliser leur don au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).

Partenariats Entreprises et Fondations

La collecte est stable cette année avec de nombreux nouveaux partenaires pour atteindre 2 205 K€. Les partenariats entreprises représentent 10,6 % de la collecte hors legs.

Le soutien s'est concentré :

- En France, sur la construction du nouveau village d'enfants SOS de Beauvais-sur-Matha et le Programme d'Epanouissement Par le Sport (PEPS) ;
- Dans le monde, sur le fonctionnement des villages d'enfants SOS et la construction de l'école de Khouloum au Mali.

Ils nous ont soutenus en 2017

Nous adressons tous nos remerciements aux donateurs, parrains, testateurs, fondations et entreprises qui nous ont apporté leur soutien.

APPORT DES PARTENARIATS : 2 205 089,24 €

APPORT DES 6 PREMIERS PARTENAIRES :

Procter & Gamble : 340 219,68 €
Schmidt Groupe (Cuisinella et Schmidt) : 232 509 €
Fondation Bettencourt Schueller : 150 000 €
Fromageries Bel (La vache qui rit®) : 140 000 €
Capri-Sun (CCEP France) : 132 000 €

VALORISATION DES DONS EN NATURE : 1 378 820 € HT

(Gratuités publicitaires : 1 242 330 €)

Agro-alimentaire

LA VACHE QUI RIT® (FROMAGERIES BEL) / CAPRI-SUN (CCEP FRANCE) / DR. OETKER / CARREFOUR / ALLAND & ROBERT

Associations - Fondations - Fondations d'Entreprises

FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER / FONDATION BOTANAGA / SUNSMILE FOUNDATION / FONDATION AUCHAN POUR LA JEUNESSE / FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA SOLIDARITÉ / FONDATION NEXANS / FONDATION AIR FRANCE / FONDATION D'ENTREPRISE CMA CGM / HERBALIFE FAMILY FOUNDATION / FONDATION PARIS SAINT-GERMAIN / FONDATION MEESCHAERT POUR L'ENFANCE ET LA FONDATION POUR LA PETITE ENFANCE / FONDATION JM BRUNEAU / ALASOL CHARITABLE FOUNDATION / FONDATION LES AILES / FONDS INKERMANN / FONDATION HARDY

Banque / Assurances

ALLIANZ / CRÉDIT COOPÉRATIF / HSBC / STATE STREET

Equipement - Biens de consommation

PROCTER & GAMBLE / SCHMIDT GROUPE / CUISINELLA / LABORATOIRES JANSSEN / SCHMIDT, VAILLANT GROUP / ALSTOM / BUT / HASBRO / JACADI / CEWE / KENT / MAN / CONNEXING / EUROTEC / BOSTIK / DELTA TRAILERS

Services

BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS / EDENRED TICKET KADÉOS® / PAUL HASTINGS / NEOPOST / BPD MARIGNAN / GOODMAN FRANCE / LES EDITIONS CRÉATIVES / RIGBY CAPITAL / GOOGLE GRANTS / HELLOASSO / ALVARUM / ACCESS CAPITAL PARTNER / STHREE / LINKBYNET / ACTIFF / RDAI / AUTOHANSA / CG2 CONSEIL

Loisirs- Tourisme

AIR FRANCE / MARRIOTT / TUI / AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES VACANCES / THE WALT DISNEY COMPANY FRANCE / VOYAGER AUTREMENT

Médias

MÉDIAVISION / CLEAR CHANNEL / NEXT RÉGIE / FIGARO MEDIA / L'EXPRESS / ADIKTEEV / ALTICE MEDIA PUB / MPUB (TÉLÉRAMA / LE MONDE, COURRIER INTERNATIONAL) / GMC / SKYPE / ORANGE / MOBVALUE / DEEZER / ADDICT MEDIA (RATP, ESANTÉ, LE GUIDE) / SPOTIFY / OATH/AOL / S4M / ADCLEEK / WEBEDIA / LEBONCOIN / TF1 PUBLICITÉ / FRANCE TÉLÉVISIONS PUBLICITÉ / CANAL RÉGIES / AMAURY MEDIA / BEIN REGIE / LAGARDÈRE ACTIVE PUBLICITÉ / NRJ RÉGIE / REGIS / RMC RÉGIE / RTR / CNEWS / L'EXPRESS / 20 MINUTES / LE PARISIEN / TÉLÉ CABLE SAT HEBDO / TÉLÉ Z / TÉLÉ LOISIRS / GRAZIA

Témoignage

« Capri-Sun fait partie du quotidien des familles et la famille fait partie intégrante de l'esprit de la marque, notre engagement aux côtés de SOS Villages d'Enfants est donc apparu comme une évidence. Tout comme l'association, nous croyons que l'épanouissement et l'intégration des jeunes passent par un accompagnement constant - que ce soit par le sport, la culture ou le contact avec le monde de l'entreprise -.
Pour donner vie à cette vision, Capri-Sun a mis l'ensemble de ses moyens au service de l'association. Nous avons créé un fonds solidaire afin de financer des activités sportives ou éducatives et nous avons mis notre notoriété à disposition de l'association pour aider à mieux la faire connaître.
Cette première année auprès de SOS Villages d'Enfants fut riche en émotions. Elle a apporté du sens à l'engagement de nos collaborateurs, de nos consommateurs, de nos clients et partenaires. Nous sommes fiers et heureux d'être engagés durablement auprès des équipes de SOS Villages d'Enfants. »

Arnaud Rolland, Directeur de la RSE –
Coca-Cola European Partners France *(CCEP France distribue et commercialise la marque Capri-Sun)*.

A noter des opérations spéciales régulières, en particulier :

- Les Ateliers du Goût avec Guy Martin et Procter& Gamble ;
- Activation Capri-Sun sur Facebook (*facebook live*) avec Laurence Ferrari, ambassadrice de l'association ;
- Les stages Marriott :
  - 5 jeunes en stages (2 de Persan, 1 de Carros, 2 de Calais) au Marriott de Roissy, Méridien de Nice et Hermitage Gantois de Lille ;
  - 5 jeunes ont participé à la journée des Apprentis Marriott, le 2 mai, et ont découvert les différents métiers de l'hôtellerie.

Emploi des ressources

Missions sociales

En France : 39,9 M€
Dans le monde : 21,6 M€

- Les dépenses relatives aux missions sociales comparativement à l'ensemble des dépenses de SOS Villages d'Enfants sont de 89,19 %. Ce ratio reflète une bonne gestion de l'activité.

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des conseils départementaux, 89,19 € vont au profit des enfants.

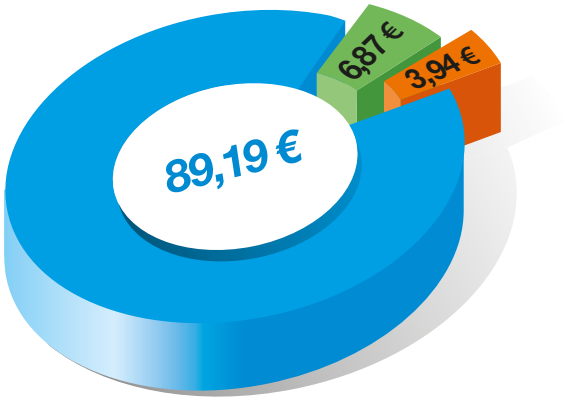

Missions sociales en France et dans le monde en 2017

Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, frais et personnels sur gestion des legs et du service donateurs

Frais de fonctionnement et provisions

- En France, l'activité 2017 (250 596 journées) a été financée à hauteur de 4,7 M€ par les ressources collectées auprès du public et de 35,2 M€ par les conseils départementaux.

Principaux investissements 2017 :

- Dans le cadre de l'extension de l'activité du village d'enfants SOS de Marange, création de deux studios et mise en place d'un espace des familles ;
- Des installations générales et aménagements divers pour la rénovation des maisons familiales ;
- Village d'enfants SOS de Sainte-Luce : poursuite de l'extension des maisons familiales ;
- Outre la France, SOS Villages d'Enfants France est également présente sur 22 pays et concentre prioritairement son action et ses moyens sur une dizaine de pays prioritaires.
- Dans le monde, les actions sont financées exclusivement par la générosité du public (dons, parrainages, legs et donations, partenariats d'entreprise et de bénévolats de compétences). Les fonds utilisés en 2017 atteignent

Sur 100 € reçus de la seule générosité du public :

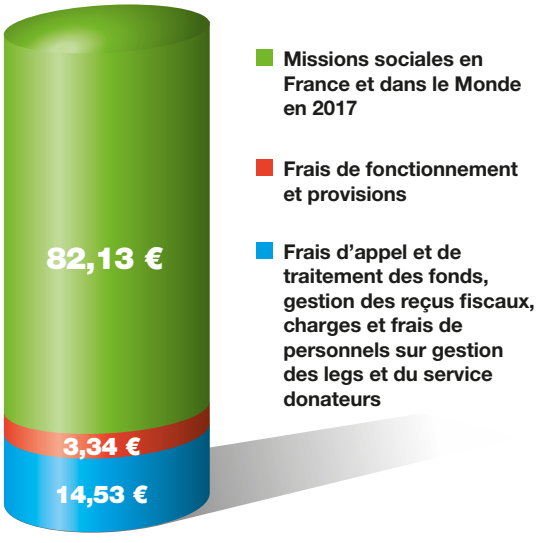

** Base de calcul : total des emplois de 2017 financés par les ressources collectées auprès du public cumulées.*

21,5 M€ (contre 18,5 M€ en 2016). Ce financement intègre aussi bien les dépenses de rénovation de structures que des dépenses de fonctionnement.

- Les frais d'appel à la générosité du public de 2017 représentent 14,83 % des ressources collectées en 2017 auprès du public grâce notamment à la très bonne performance des legs et donations sur cet exercice.

- Au 31 décembre 2017, les ressources collectées auprès du public, non utilisées et non encore affectées, s'élèvent à 21,68 M€.

L'utilisation de ces ressources contribuera à la réalisation de quatre nouveaux villages d'enfants SOS en France :

- Beauvais-sur-Martha et Gémozac en Charente-Maritime ;

- Le Lion-d'Angers dans le Maine-et-Loire ;

- Besse-sur-Issole dans le Var.

Merci :

**A l'ensemble des équipes de SOS Villages d'Enfants,
au siège et en villages ou établissements ;**

à nos partenaires institutionnels et entreprises ;

à notre marraine et à nos ambassadeurs ;

aux bénévoles au siège et dans les villages d'enfants SOS ;

et à chacun de nos donateurs fidèles !

**Pour leur engagement, leur bienveillance et leur soutien dans un objectif commun,
le bien-être des enfants et des jeunes.**

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosve.org

DON en CONFIANCE